



Anael finance ws

Saisie des écritures - Applications

Version V4R6

Documentation fonctionnelle

© Copyright 2022 Infor

Tous droits réservés. Les termes et marques de conception mentionnés ci-après sont des marques et/ou des marques déposées d'Infor et/ou de ses partenaires et filiales. Tous droits réservés. Toutes les autres marques répertoriées ci-après sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

Avertissement important

Les informations contenues dans cette publication (y compris toute information supplémentaire) sont confidentielles et sont la propriété d'Infor.

En accédant à ces informations, vous reconnaissez et acceptez que ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) ainsi que les copyrights, les secrets commerciaux et tout autre droit, titre et intérêt afférent, sont la propriété exclusive d'Infor. Vous acceptez également de ne pas vous octroyer les droits, les titres et les intérêts de ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) en vertu de la présente, autres que le droit non-exclusif d'utilisation de ce document uniquement en relation avec et au titre de votre licence et de l'utilisation du logiciel mis à la disposition de votre société par Infor conformément à un contrat indépendant (« Objectif »).

De plus, en accédant aux informations jointes, vous reconnaissez et acceptez que vous devez respecter le caractère confidentiel de ce document et que l'utilisation que vous en faites se limite aux Objectifs décrits ci-dessus.

Infor s'est assuré que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes.

Toutefois, Infor ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication ne comportent aucune erreur typographique ou toute autre erreur, ou satisfont à vos besoins spécifiques. En conséquence, Infor ne peut être tenu directement ou indirectement responsable des pertes ou dommages susceptibles de naître d'une erreur ou d'une omission dans cette publication (y compris toute information supplémentaire), que ces erreurs ou omissions résultent d'une négligence, d'un accident ou de toute autre cause.

Reconnaissance des marques

Tous les autres noms de société, produit, commerce ou service référencé peuvent être des marques déposées ou des marques de leurs propriétaires respectifs.

Informations de publication

Version : Anael finance ws Numéro de version

Auteur : Brigitte Quevedo

Date de publication : 8 août 2022

Table des matières

À propos de ce manuel	7
Public concerné	7
Périmètre du document	7
Pré-requis	7
Documents liés	8
Historique du document.....	9
Contacter Infor	11
Chapitre 1 Ergonomie.....	12
Saisie Entête.....	12
Contrôle de zones	13
Raccourcis gérés en saisie	13
Saisie détail	17
Rappel de pièce.....	18
Chapitre 2 Gestion des devises	19
Principe général	19
Code devise.....	19
Cours de devise.....	20
Chapitre 3 Applications analytiques.....	21
Répartition analytique sur CG	21
Paramètres des clés de répartitions analytique sur CG	22
Plan comptable.....	23
Quantités.....	26
Paramètres	26
Exemple de saisies.....	28
Exemple de consultation analytique.....	30
Imputation analytique par défaut sur le CG.....	32
Principe général.....	32

Paramètres des comptes généraux	33
Imputations analytiques par défaut sur CG	33
Ouverture de la fenêtre analytique en saisie	34
Alimentation des imputations en saisie	35
Forçage des natures (et chapitres si gérés).....	35
Report du centre tiers sur les lignes HT	36
Chapitre 4 Autoliquidation de TVA	39
Paramètres	39
La saisie et la validation des écritures	41
Chapitre 5 Comptes généraux de contrepartie par tiers	45
Paramètres	46
Lignes de guides	46
Guide de saisie Entête	47
Saisie des écritures et, saisie avec pioche	48
Validation du brouillard et alimentation de FPTIERSCP	51
Maintenance de la table secondaire FPTIERSCP	52
Chapitre 6 Workflow dynamique	53
Principe général.....	53
Paramètres	53
Saisie des écritures et saisie avec pioche	54
Chapitre 7 Lettrages	57
Lettrage partiel	57
Lettrage en saisie classique	58
CI de la ligne TTC dans le tableur de lettrage	58
Détail de la pièce	59
Recherche des tiers sur pièce	60
Paramétrage des lignes de guides	60
Principe.....	61
Une rupture « auxiliaire/ tiers/CG » trouvée, avec lettrage total :	63
Une rupture « auxiliaire/tiers/CG » trouvée, sans lettrage total :	64
Lettrage en saisie sur payeur	68
CI de la ligne TTC dans le tableur de lettrage	68
Détail de la pièce	69
Recherche des tiers payeurs sur pièce	70
Paramétrage des lignes de guides	70

Principe.....	70
Rupture « aux/tiers payeur/tiers facturé/CG » trouvée, avec lettrage total	73
Rupture « aux/tiers payeur/tiers facturé/CG » trouvée, sans lettrage total :	74
Plusieurs ruptures « « aux/tiers payeur/tiers facturé/CG » trouvées.....	75
Chapitre 8 Autres fonctionnalités	79
Alimentation auto du solde sur les lignes	79
Saisie des codes Stat15 et Stat20.....	79
Report du tiers dans les journaux d'effets	80
Contrôle unicité de la référence document.....	81

À propos de ce manuel

Ce document a pour but de décrire les principales améliorations apportées à la saisie des écritures depuis la version V4R2, soit

- L'ergonomie de saisie des écritures
- La saisie de l'analytique, clés de répartition, les quantités, les imputations analytiques par défaut sur CG...
- La saisie de la TVA intracommunautaire
- Comptes généraux de contrepartie par tiers
- Le workflow dynamique
- Lettrage des écritures
- Autres améliorations diverses

Public concerné

Clients d'Infor utilisateurs d'Infor Anael Finance Ws

Périmètre du document

N/A

Pré-requis

Aucun

Documents liés

Aucun

Historique du document

Version	Date	Auteur	Contenu
1.1	15 janv. 2009	Brigitte Quevedo	Création du document V4R2
1.2	6 juillet 2010	Brigitte Quevedo	Raccourcis & Modification de la saisie des quantités V4R3
2.0	Janvier 2012 Mars 2012	Ingrid MARY Brigitte Quevedo	Application du nouveau modèle Word V4R4 - répartition analytique CG, ergonomie, ...
2.1	04 Juillet 2012	Claudie ENEZ	V4R4 - Lettrage : centre d'imputation, visualisation du détail de la pièce en lettrage.
2.2	03 sept 2012	Claudie ENEZ	V4R4 : recherche des tiers sur n° de pièce
2.3	Sept. 2013	Brigitte Quevedo	V4R5 : Màj V4R5 (cptes automatiques)
2.4	Aout 2015	B. Quevedo	Autoliquidation modalité « encaissements »
2.5	Février 2016	Claudie ENEZ	V4R6 : Gestion des comptes généraux de contrepartie tiers V4R6 : Autoliquidation de TVA (CG de racine de compte TVA dûe intracommunautaire)
	Mai 2017	Claudie ENEZ	V4R6 : Imputations analytiques par défaut sur CG
	Juin 2017	Claudie ENEZ	V4R6 : Workflow dynamique
	Juin 2018	Claudie ENEZ	V4R6 : marge autorisée sur cours de devise
2.6	Février 2020	Claudie ENEZ	V4R6 : Contrôle Unicité des références documents sur écritures d'achats et de ventes
2.7	Février 2022	Claudie ENEZ	V4R6 : Application nouveau Modèle Word

Contacteur Infor

Pour toute question sur les produits Infor, rendez-vous sur <https://concierge.infor.com/> pour créer un cas.

Si nous modifions ce document après la sortie du produit, nous en publierons une nouvelle version sur le portail de Support Infor. Pour accéder à la documentation, cliquez sur **Rechercher > Parcourir la documentation**. Nous vous conseillons de consulter régulièrement ce portail afin de prendre connaissance des mises à jour de documentation.

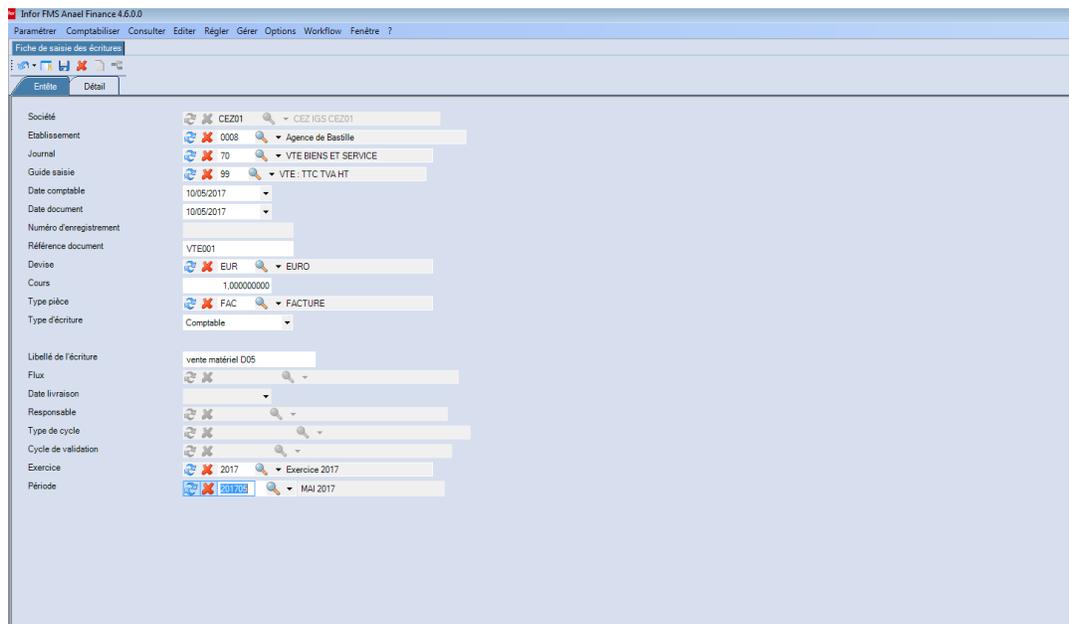
Si vous avez des commentaires au sujet de la documentation Infor, vous pouvez envoyer un e-mail à documentation@infor.com.

Chapitre 1 Ergonomie

Saisie Entête

Les zones de l'onglet d'entête sont reclassées pour optimiser la saisie en évitant à l'utilisateur de passer sur toutes les zones pour accéder à la saisie des lignes. Les zones sont présentées dans l'ordre suivant :

- zones obligatoires suivies des
- zones facultatives suivies des
- zones que le programme peut alimenter automatiquement



L'affichage des zones de l'entête de la saisie est conditionné en fonction du paramétrage du guide de saisie d'écriture.

Contrôle de zones

- Société, établissement, journal : obligatoires
- Guide de saisie : obligatoire selon paramétrage du journal. Les zones de l'entête pouvant varier selon le guide, celui-ci est à renseigner dès le début de la saisie
- Date comptable : pré positionnée avec la date du jour, modifiable
- Date document : alimentée par défaut avec la date comptable, modifiable
- N° d'enregistrement : obligatoire en fonction du paramétrage du journal
- Référence document : obligatoire en fonction du paramétrage du guide
- Devise et cours : peuvent être alimentés automatiquement
- Type de pièce : alimenté automatiquement si paramétré dans le journal
- Type d'écritures : comptables par défaut, modifiable
- N° de la version extracomptable : zone obligatoire si écritures de type extracomptable
- Libellé de l'écriture, flux, date de livraison, responsable, cycle de validation : zones obligatoires ou facultatives en fonction des paramètres du guide
- Exercice / Période : zones alimentées automatiquement à partir de la date comptable.

Raccourcis gérés en saisie

En règle générale :

- Ctrl + entrée : valider la ligne
- Alt + entrée : valider la pièce
- Tab : zone suivante
- Shift + Tab : zone précédente
- Flèches haut/bas : défilement des valeurs proposées dans une combo box
- Espace : Cocher / Décocher une case
- Entrée : Valider une sélection (un bouton, ...)
- F9 : piqlist sur la table
- Alt Gr + Tab : Pour passer de l'écran de saisie ligne au tableur de saisie

Onglet « Entête »

- Entrée : onglet suivant

Onglet « Détail »

- Ctrl + N : Annuler le mode création pièce
- Ctrl + L : Charger une pièce
- Ctrl + S : Enregistrer la pièce
- Ctrl + Del(Suppr) : supprimer la pièce
- Ctrl + I : nouvelle ligne
- Ctrl + E : enregistrer la ligne
- Ctrl + U : annuler la ligne
- Ctrl + D : supprimer la ligne
- Ctrl + A : Imputations analytique
- Ctrl + R : contrepartie automatique
- Ctrl + M : multi échéance
- Ctrl + P : Recherche du tiers sur référence document
- Ctrl + T : Lettrage
- Ctrl + K : Dates de validité CCA
- Ctrl + X : Extourne des abonnements
- Ctrl + G : ligne suivante du guide
- Ctrl + V : inverser le sens
- Ctrl + W : Recherche du tiers sur référence pré-lettrage

Imputations analytiques

Dans tous les cas

- Ctrl + entrée : Valider/Terminer la saisie analytique
- Ctrl + U : Annuler/Supprimer la saisie analytique
- F5 : Actualiser
- Alt + 1 : première ligne d'imputation
- Alt + 2 : ligne précédente
- Alt + 3 : ligne suivante
- Alt + 4 : dernière ligne
- Ctrl + W : sortie Excel
- Ctrl + E : sortie Excel (simple)
- Ctrl + Shift + P : Impression

Dans la saisie 'classique'

- Ctrl + S : Suivant
- Ctrl + P : Précédent

Dans la saisie 'simplifiée'

- Ctrl + N : Créer une nouvelle ligne analytique
- Ctrl + N : Annuler le mode création
- Ctrl + S : Enregistrer la ligne analytique
- Ctrl + Del(Suppr) : supprimer la ligne analytique

Lettrage

Raccourcis standards

- Ctrl + R : Recherche
- Ctrl + Q : Quitter
- Ctrl + V : Valider
- Ctrl + U : Annuler
- Ctrl + T : Se positionner sur le 1^{er} enregistrement sur tableur
- Ctrl + L : Se positionner en dehors du tableur sur les codes pointage
- Barre espace pour cocher case

Multi échéance

- raccourcis standard
- Ctrl + entrée : Valider
- Ctrl + U : Annuler

Domiciliation bancaire

- Ctrl + entrée : Valider
- Ctrl + U : Annuler

Date de validité CCA

- Ctrl + entrée : Valider
- Ctrl + U : Annuler

Recherche d'un tiers sur référence document (1^{ère} fenêtre)

- Ctrl + entrée : Valider
- Ctrl + U : Annuler

Recherche d'un tiers sur référence document (2^{ème} fenêtre si plusieurs enregistrements trouvés)

- Ctrl + T : Lettrage total
- Ctrl + S : Sélection du tiers/CG/auxiliaire puis affichage de l'écran de lettrage
- Ctrl + U : Annuler

Recherche d'un tiers sur référence pré-lettrage

- Ctrl + entrée : Valider
- Ctrl + U : Annuler

Recherche d'un tiers sur référence document (2^{ème} fenêtre si plusieurs enregistrements trouvés)

- Ctrl + T : Lettrage total
- Ctrl + S : Sélection du tiers/CG/auxiliaire puis affichage de l'écran de lettrage
- Ctrl + U : Annuler

Validation de la pièce :

- - « ALT + S » pour valider directement,
- - « ALT + R » pour mettre en réserve directement.
- - « ALT + U » pour annulation
- - « ALT + Entrée » pour amener la fenêtre pour validation demandant une confirmation de validation (ALT S), mise en réserve (ALT R), ou annulation (ALT U).

Des modifications ont été effectuées pour

- Déplacer en bas les zones rarement modifiées et regrouper les zones 'libellés' et les zones 'devises'
- pour afficher le détail des imputations analytiques d'une ligne

Saisie détail

La saisie détail se présente comme suit :

Établi	Compte	Auxil	Tiers	Libellé	Debit	Credit	Montant en devise	Devise	Cours de devise	TV	Moye	Date éché	Référence	Payeu	Tiers	Rospon	Cycle	Centre imp	N° Doc	N° LJ		
					28 159.34	0.00	41 000.00	USD	1.456000000		4	10/06/2017	DEV500							20180706141501	0	
	0008	445725		VENTE DE PRESTATI	0.00	4 633.22	-4 633.22	USD	1.456000000		4		DEV500							20180706141501	0	
	0008	702050		VENTE DE PRESTATI	0.00	23 466.12	-34 166.67	USD	1.456000000		4		DEV500							20180706141501	0	
Somme					28 159.34	0.00																
Somme					28 159.34	0.00																
Somme					0.00																	

Établi	N° Ligne	N° Ligne Ana	N° axe an	Centre imputation	Nature	Chapitre	Debit	Credit	Montant en devise	Devise	Quantite	U.O	N° Doc
0008	3	0	1	C500	NAT06	SA	0.00	23 466.12	-34 166.67	USD	0.000		20180706141501
0008	3	1	1	B005	NAT05	SA	0.00	23 466.12	-34 166.67	USD	0.000		20180706141501

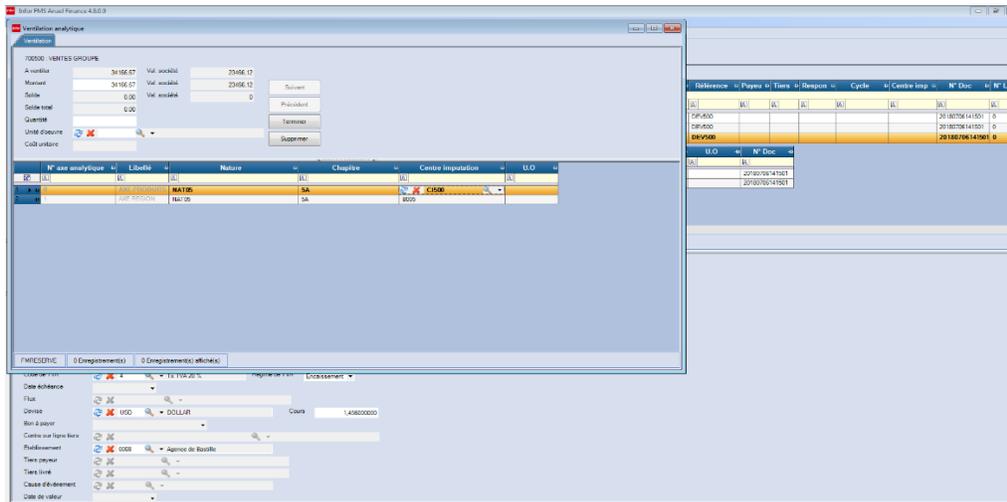
FMRESERVE 3 Enregistrement(s) 3 Enregistrement(s) affiché(s) 0.00

Code ligne: HT7 HT VTE
 Compte général: 700910 VENTES QUANT
 Auxiliaire: [redacted]
 Tiers: [redacted]
 Libellé de l'écriture: VENTE DE PRESTATION Libellé complémentaire: [redacted]
 Montant débit: [redacted] Montant crédit: 0.00
 Montant débit (devise): [redacted] Montant crédit (devise): 0.00
 Moyen de paiement: [redacted]
 Code de TVA: 4 Tx TVA 20 % Régime de TVA: Encaissement
 Date échéance: [redacted]
 Flux: [redacted]
 Devise: USD DOLLAR Cours: 1.4560
 Bon à payer: [redacted]
 Centre sur ligne tiers: [redacted]
 Etablissement: 0008 Agence de Basille
 Tiers payeur: [redacted]
 Tiers livré: [redacted]
 Cause d'événement: [redacted]
 Date de valeur: [redacted]

Une écriture comptable fait l'objet :

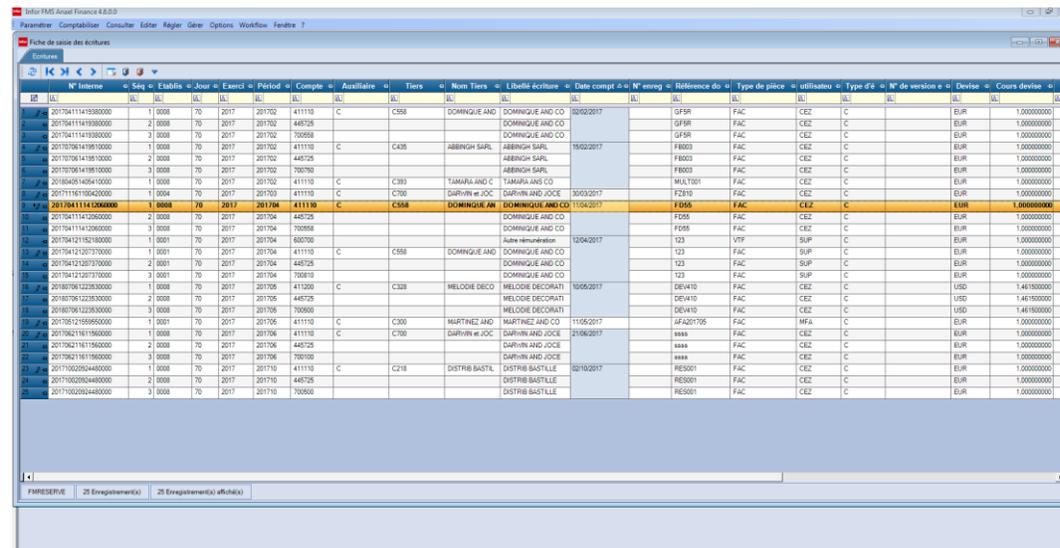
- d'un contrôle ligne au fur et à mesure de la saisie de chaque mouvement
- d'un contrôle pièce lorsque l'écriture comptable est terminée et équilibrée entre débit et crédit.

L'écran de saisie analytique se présente comme suit :



Rappel de pièce

Le bouton « Charger » (en provenance de l'entête de pièce) permet de charger les pièces mises en réserve. L'écran se présente comme suit :



Chapitre 2 Gestion des devises

Principe général

Code devise

La saisie des écritures permet de saisir des pièces comptables en monnaie société ou en devise.

La société ne gère pas les devises :

- La zone devise est automatiquement protégée en saisie des écritures. L'écriture est donc saisie en monnaie société. Les zones devise (code et montant) sont protégées en saisie et alimentées dans les tables. A la validation de la ligne et de la pièce, le montant en devise est alimenté automatiquement par le montant en monnaie société, le cours devise est initialisé à 1,000000 et le code devise est initialisé par la devise de la société.

La société gère les devises, les pièces peuvent être mono devise ou pluri devise

- Si la zone « devise » du « guide entête » est renseignée ou est à blanc, la saisie est considérée comme **mono-devise**.
 - o Si la devise du « guide entête » est renseignée, cette dernière est automatiquement pré-chargée dans l'entête de la pièce, puis reportée sur les lignes détails de la pièce. La devise de l'entête est modifiable si la zone « devise modifiable » est cochée dans le « guide entête », sinon elle est protégée. Si la devise est renseignée, elle doit exister dans la table des codes devises. (Idem saisie sans guide).
 - o Si la devise du « guide entête » est à blanc, la devise de la société est automatiquement pré-chargée sur toutes les lignes détails de la pièce. La devise de l'entête est modifiable si la zone « devise modifiable » est cochée dans le « guide entête ». Le cours de la devise est alors forcé à 1,000.
- Si la zone « devise » du « guide entête » est renseignée par « *** », ayant la zone « Devise modifiable » cochée, la saisie est considérée comme **multidevise**. Dans ce cas, la devise se présente à blanc dans l'entête de la pièce. L'utilisateur peut alors la renseigner ou la laisser à blanc, elle sera de toute façon modifiable sur les lignes détail. Si la devise est renseignée, elle est transposée sur les lignes détail. Si la devise est validée à blanc, la devise de la société est automatiquement pré-chargée sur les lignes détails de la pièce.
- Si saisie sans guide, la pièce est mono-devise.

Cours de devise

Si la devise cde transaction correspond à la devise de la société, alors le cours de la devise est forcé à 1,00000.

Si la devise de transaction est différente de celle de la devise société, le cours de la devise est recherché dans la table des cours de devise (FPCOURSDEV) à partir de la date d'application de la pièce (la date de document si renseignée ou à défaut la date d'écriture). Si la « marge autorisée » est renseignée sur le cours de devise en vigueur en provenance de la table des cours de devise FPCOURSDEV, alors la saisie des écritures contrôle la validité du cours de devise. Le cours de devise forcé est accepté s'il correspond au « cours de devise en vigueur plus ou moins le pourcentage de marge autorisé appliqué au cours » (entre Résultat A et B, bornes comprises).

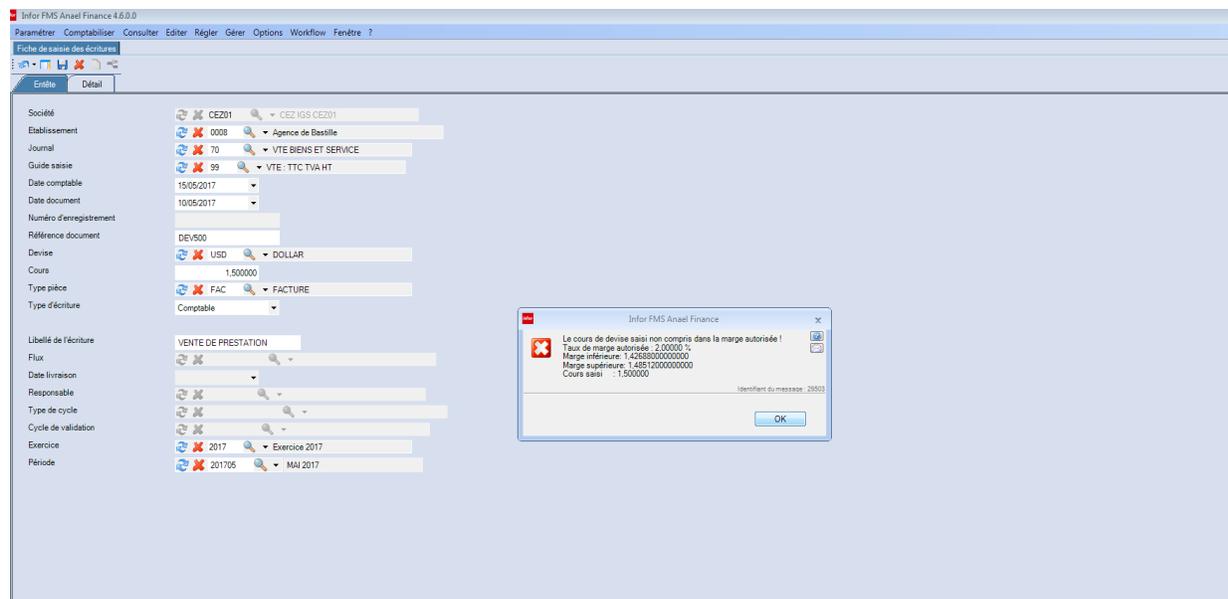
Si le cours de la devise forcé n'est pas valide, un message bloquant est alors affiché en saisie : « Cours de devise saisi non compris dans la marge autorisée ».

Exemple : Cours USD = 1,4560000 au 01.05.2017 Marge autorisée = 2 %

A = La borne supérieure autorisée sur le cours USD est $1,456 + (1,456 \times 2/100) = 1,48512000$

B = La borne inférieure autorisée sur le cours USD est $1,456 - (1,456 \times 2/100) = 1,42688000$

L'entête de la saisie se présente comme suit :



Chapitre 3 Applications analytiques

Répartition analytique sur CG

La ventilation analytique automatique peut être effectuée de 2 façons distinctes :

- Soit directement à l'enregistrement des écritures comptables, par la 'répartition analytique sur CG'
- Soit par un traitement périodique à la demande, mensuel, trimestriel, ... par les 'répartitions analytiques, du réalisé ou du budget'. Ce traitement est décrit dans un autre document, cf. « Répartitions analytiques ».

La possibilité d'effectuer automatiquement une ventilation analytique à la saisie en associant un code répartition au n° de C.G existe dans Anael finance V4. La version V4R4 offre la possibilité de gérer plusieurs clés de 'Répartitions analytique sur CG' pour un même compte général et de forcer ou pas la répartition dès la saisie sur certains comptes.

Désormais, le paramétrage du compte général permet

- D'interdire la répartition automatique
- D'autoriser la répartition analytique, avec une ou plusieurs clés modifiables (et d'associer une clé par défaut)
- D'imposer la répartition analytique avec une clé non modifiable.

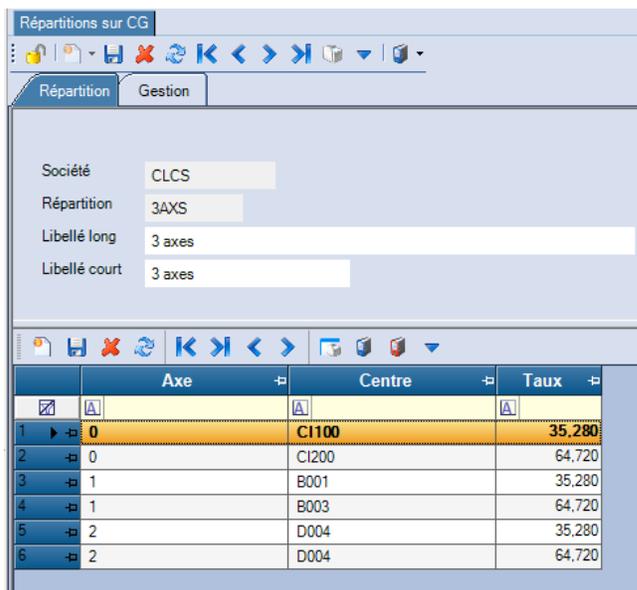
Paramètres des clés de répartitions analytique sur CG

Menu Paramétrer / Paramètres généraux / Répartition analytique sur CG

La clé consiste à affecter un taux à des centres. Elle doit être créée selon une méthode précise (voir exemple ci-dessous) :

- Le total des taux doit faire 100 par axe
- Les lignes doivent être créées dans l'ordre chronologique des axes
- Le nombre de lignes doit être identique par axe (comme dans la fenêtre analytique de la saisie) et les taux doivent être chronologiquement identiques par axe

Exemple :



The screenshot shows the 'Répartitions sur CG' window with the following configuration:

- Société: CLCS
- Répartition: 3AXS
- Libellé long: 3 axes
- Libellé court: 3 axes

Below the configuration is a table with the following data:

	Axe	Centre	Taux
1	0	C1100	35,280
2	0	C1200	64,720
3	1	B001	35,280
4	1	B003	64,720
5	2	D004	35,280
6	2	D004	64,720

Plan comptable

- Répartition analytique à la saisie : si la case est cochée, le compte pourra faire l'objet d'une répartition analytique à la saisie des écritures, la zone 'table de répartition analytique' sera accessible dans la fenêtre analytique de la saisie
- Table de répartition analytique à la saisie : code obligatoire ou facultatif selon le paramètre suivant. Si elle est renseignée, les valeurs seront automatiquement alimentées à l'ouverture de la fenêtre analytique
- Code table modifiable
 - o Si la case n'est pas cochée,
 - le code de la table 'répartition analytique' doit être obligatoirement renseigné
 - aucune modification de règle de répartition ni de centre ne sera possible à la saisie
 - o si la case est cochée,
 - le code 'répartition analytique' est modifiable en saisie, la fenêtre sera alors alimentée avec les valeurs du nouveau code
 - les centres sont modifiables sur les lignes analytiques (sans modifier le code de la table répartition analytique)

The screenshot displays the configuration interface for a general account. The 'Table de répartition analytique' section is highlighted, showing the following settings:

- Répartition analytique à la saisie
- Code table modifiable
- Compte d'honoraire

The 'Table de répartition analytique' field is currently set to '3AXS' with a dropdown menu showing '3 axes'.

La saisie des écritures

- Le code répartition est alimenté automatiquement avec le paramètre donné dans le CG, il est modifiable si le paramétrage du CG l'autorise.
- Les centres sont renseignés automatiquement avec les paramètres de la répartition analytique, « 3AXS » dans l'exemple, ils sont modifiables sur la ligne si la clé est modifiable sinon la zone est protégée
- La nature et le chapitre répondent aux règles habituelles, ils ne sont pas impactés par la règle de 'répartition analytique'. Ils peuvent être alimentés automatiquement par les natures autorisées dans les comptes si le paramétrage de la société le prévoit.
- A la validation des lignes, les contrôles habituels de la saisie sont appliqués, autorisation CG/nature, autorisation nature/centre, ...

Saisie classique

Saisie de la ligne comptable

Ligne 1 de la fenêtre de ventilation analytique :

N° axe analytique	Libellé	Nature	Chapitre	Centre imputation	U.O.
1	Agences Axe 0			C1100	
2	Produits Axe 1			B001	
3	Voiture Axe 2			D004	

Par « suivant », ligne 2 de la fenêtre analytique

Ventilation analytique

Ventilation

600203 : Achats 3 axes

A ventilier 1000,00 Table de répartition analytique 3AXS 3 axes

Montant 647,20

Solde 0,00

Solde total 0,00

Quantité 0,000

Unité d'oeuvre

Suivant

Précédent

Terminer

Supprimer

	N° axe analytique	Libellé	Nature	Chapitre	Centre imputation	U.O.
1	0	Agences Axe 0			C1200	
2	1	Produits Axe 1			B003	
3	2	Voiture Axe 2			D004	

Validation et Visualisation de la ligne validée

Comptes généraux Fiche de saisie des écritures

Entête

Compte général

Auxiliaire

Tiers

Libellé de l'écriture

Montant débit

Montant débit (devises)

Montant crédit

Montant crédit (devises)

Moyen de paiement

Code de TVA

Régime de TVA Débit

N° Doc	N° L	Etab	Compt	Libellé	Référence document	Débit	Crédit	Montant en devise	Devises	Moyen de paiement	N° Ligne Ana
20120514110704	1	0001	600203	Achats 3 axes	111	0,00	1 000,00	-1 000,00	EUR		0

Eta	N° ax	N° Doc	Centre i	N°	Natur	N° Ligne Ana	Chapitr	Débit	Crédit	Montant en devise	Quantité	U.O.	Devises
0001	0	20120514110704	C1100	1	606120	1	70	0,00	352,80	-352,80	0,000		EUR
0001	0	20120514110704	C1200	1	606120	2	70	0,00	647,20	-647,20	0,000		EUR
0001	1	20120514110704	B001	1	606120	1	70	0,00	352,80	-352,80	0,000		EUR
0001	1	20120514110704	B003	1	606120	2	70	0,00	647,20	-647,20	0,000		EUR
0001	2	20120514110704	D004	1	606120	1	70	0,00	352,80	-352,80	0,000		EUR
0001	2	20120514110704	D004	1	606120	2	70	0,00	647,20	-647,20	0,000		EUR

Saisie simplifiée

Saisie de la fenêtre analytique :

N° Ligne Ana	Nature	Chapitre	Centre Axe 0	Centre Axe 1	Montant société	Montant en devise	Quantité	Unité
1	019	1	01010302	DOSSI1	600.00	600.000	0.00	
2	019	1	01010303	DOSSI2	400.00	400.000	0.00	

La ligne peut être validée,

- La nature et le chapitre sont alimentés automatiquement s'ils sont associés au CG
- Les centres sont alimentés par la clé associée au CG

Quantités

Les quantités saisies sont restituées dans

- la consultation analytique et
- l'édition du grand-livre analytique.

Les quantités, code unité d'œuvre et coût unitaire sont saisis au même niveau que le montant analytique, le sens (débit ou crédit) des quantités est le même que celui du montant.

La saisie des quantités est obligatoire si la zone 'saisie des quantités' est cochée dans la nature sinon elle est interdite

La saisie des quantités se fait avec ou sans guide (quantités et code Unité d'œuvre)

La saisie du taux de valorisation est effectuée uniquement avec un guide

Paramètres

Unités d'œuvre

Possibilité de créer des code 'unité d'œuvre' (3c.) et de leur associer un coût unitaire.

Lignes de guide

- Quantités : case à cocher, que la case soit cochée ou pas :

- les zones quantités et code UO sont obligatoires si la saisie des quantités est cochée dans la nature (comme dans la saisie sans guide)
- les zones quantités et code UO sont interdites si la saisie des quantités n'est pas cochée dans la nature
- valorisation des quantités : case à cocher. Si la case est cochée, la zone 'coût unitaire' est alimentée et contrôlée à la saisie. Le programme contrôle que le montant divisé par le coût unitaire de l'unité d'œuvre est bien égal à la quantité saisie et envoie un message d'alerte si ce n'est pas le cas. L'utilisateur peut alors modifier la quantité ou forcer le message pour enregistrer la ligne telle qu'elle est saisie.

Natures

- Saisie des quantités : case à cocher. Cette valeur est gérée dans tous les cas (saisie avec ou sans guide).
 - Si la case est cochée, la saisie de la quantité et du code unité d'œuvre est obligatoire
 - Si la case n'est pas cochée, la saisie de la quantité et du code unité d'œuvre est interdite
- Unité d'œuvre
 - Si le code unité d'œuvre est associé à la nature, il est alimenté par défaut en saisie et peut être modifié
 - Si blanc, le code unité d'œuvre doit être saisi.

Récapitulatif

Zones à saisir	Obligatoire	Interdit
Quantité + Unité d'œuvre	Nature dont la 'saisie quantité' est cochée	Quantité non cochée dans la nature
Quantité + U.O. + coût unit & Contrôle 'Mnt/coût=Qtés'	Nature dont la 'saisie quantité' est cochée + Saisie avec ligne de guide dont 'valorisation des quantités' est cochée	Zone 'valorisation' non cochée dans le guide Ou Saisie sans guide

Exemple de saisies

Saisie avec ligne de guide dont les cases suivantes sont cochées

- quantités et
- valorisation des quantités

Image obtenue en cliquant sur le bouton 'Terminer'

Ventilation

601000 : ACHATS MATIERES

A ventiler	100,00	Val. société	100
Montant	100,00	Val. société	100
Solde	0,00	Val. société	0
Solde total	0,00		
Quantité	3,000		
Unité d'oeuvre	<input type="button" value="🌐"/> <input checked="" type="checkbox"/> UNI <input type="button" value="🔍"/> unite de tout		
Coût unitaire	0,800		

Infor FMS Anael finance

Coût unitaire de l'écriture différent de celui de l'unité d'oeuvre, voulez-vous valider ?

Société : CLCS
 Numéro interne : 200901151552470000
 Numéro de séquence : 2
 Numéro ligne analytique : 1
 Unité d'oeuvre : UNI
 Quantité : 3,000
 Montant : 100,00
 Coût unitaire de l'unité : 0,800

Identifiant du message : 25790

	N° axe analytique	Libellé	Nature	Chapitre	Centre imputation
1	0	Agences Axe 0	601000	60	CHANT01
2	1	Produits Axe 1	<input checked="" type="checkbox"/> 601000 <input type="button" value="🔍"/>	60	<input checked="" type="checkbox"/> 705258 <input type="button" value="🔍"/>

FMRESERVE 0 Enregistrement(s) 0 Enregistrement(s) affiché(s)

Saisie sans guide et zone quantité cochée dans la nature : Image obtenue en cliquant sur le bouton 'Terminer'

606110 : Electricité

A ventiler 100

Montant 100,00

Solde 0,00

Solde total 0,00

Quantité

Suivant

Précédent

Terminer

Supprimer

Infor FMS Anaël finance

La quantité est obligatoire !

Société : CLCS

Numéro interne : 200901151732480000

Numéro de séquence : 1

Numéro ligne analytique : 1

Nature : 606110

Identifiant du message : 25786

OK

N° axe analytique	Libellé	Nature	Chapitre	Centre imputation
0	Agences Axe 0	606110	70	65

FMRESERVE 0 Enregistrement(s) 0 Enregistrement(s) affiché(s)

Autre exemple : Cases 'Quantités' et 'valorisation des quantités' cochées dans le guide suivant dans une société paramétrée avec « saisie simplifiée de l'analytique »

601000 : tets bqu

A ventiler 1000

Solde 1000

Terminer

Supprimer

N° Lig	Nature	Cha	Centre Axe 0	Centre Axe 1	Montant	Montant en dev	Quantité	Unité	Coût unitaire
1	014				1000,00	1000,000	0,00		0,00

Exemple de consultation analytique

Onglet « Résultat »

Pério	Cl d'origine	Nature	Total débit	Total crédit	Total débit quantité	Total crédit quanti	U.O
			Somme = 1215,00	Somme = 2023,00			
1	200810	CIQTES	606110	1 215,00	200,00	128,456	60,000 KM
2	200810	CIQTES	707000	0,00	1 823,00	0,000	829,230

L'onglet « Résultat » affiche les valeurs et quantités centralisées dans les fichiers cumulés.

Exemple de la nature '606100'

Total quantité débit : 128,456 – Unité d'œuvre KM – Total montant débit 1215,00

Total quantité crédit : 60,00 - Total montant crédit 200,00

Onglet « Détail »

	Période	N° Interne	N° Lign	C.I	Nature	U.O	Quantité	Montant
1	200810	20081014141458	1	CIQTES	606110		123,456	1 000,00
2	200810	20081014141458	3	CIQTES	606110		-15,000	15,00
3	200810	20081014155501	1	CIQTES	606110	KM	-60,000	-200,00
4	200810	20081014155501	2	CIQTES	606110	KM	20,000	200,00

L'onglet « détail » affiche les valeurs et quantités des fichiers 'détails'. L'affichage se faisant sur une seule colonne, le signe des montants et quantités saisis au crédit est inversé.

Exemple de la nature '606100'

Total quantité débit : 128,456 qui se décompose en $[123,456 + (-15,000) + 20,000]$

(Soit la quantité correspondant aux montants 'débit' 1215,00)

Total quantité crédit : 60,00 qui se décompose en -60

(soit la quantité correspondant aux montants 'crédit' -200)

Imputation analytique par défaut sur le CG

Principe général

La règle de saisie est définie dans le plan comptable général. Le compte général détermine le nombre d'axe obligatoire à la saisie du compte.

Si le paramètre « Contrôle Nature/chapitre par CG » est coché au niveau de la société, les autorisations CG/natures proviennent de la table FPNATAUTO CG. Une ou plusieurs natures/chap peuvent être autorisées pour un compte général.

Si le paramètre « Contrôle du CI » est coché dans la nature, les autorisations Natures/Centres imputations proviennent de la table FPANAAUTONAT. Un ou plusieurs centres d'imputations peuvent être autorisés pour une nature.

Désormais, les comptes généraux suivis en analytique peuvent être associés à des imputations analytiques par défaut, sans gérer obligatoirement les autorisations référencées ci-dessus. Ces imputations analytiques par défaut concernent les natures et les chapitres (si gérés) et/ou les centres d'imputations analytiques sur les comptes généraux. Ces imputations analytiques par défaut sur CG sont mémorisées dans la table FPCPTGANA (Table secondaire des comptes généraux FPCPTGENE).

En saisie des écritures, l'alimentation des imputations analytiques repose sur les principes suivants :

- La saisie recherche les imputations analytiques par défaut sur le CG dans la table FPCPTGANA.
- S'il existe des imputations analytiques par défaut sur le CG dans la société d'exploitation ou à défaut dans la société modèle, alors ces valeurs sont chargées en priorité dans le tableur analytique. Si certaines zones analytiques sont à blanc, les autorisations CG/Natures et Natures/CI viennent compléter alors les axes analytiques sur le compte général.
- Si aucune imputation analytique par défaut n'existe sur le CG, alors les autorisations CG/Natures et Natures/CI s'appliquent sur les axes analytiques du compte général. A défaut, l'utilisateur saisit manuellement les imputations analytiques.

Paramètres des comptes généraux

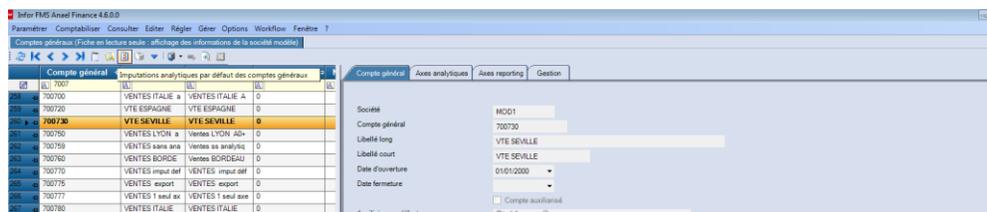
Imputations analytiques par défaut sur CG

En maintenance des comptes généraux (Bouton « Imputations analytiques par défaut »), les imputations analytiques par défaut sur le CG sont mémorisées dans la table FPCPTGANA. Cette table est accessible sur les comptes généraux suivis en analytique.

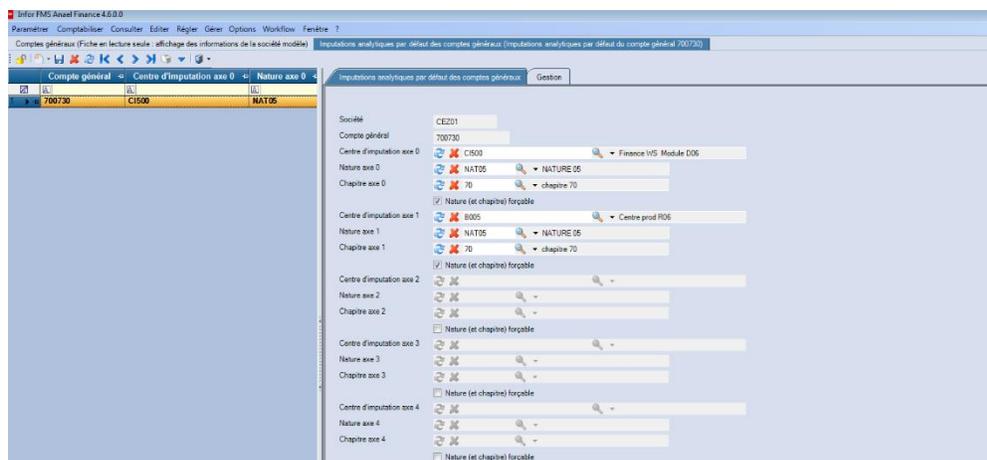
Les imputations par défaut concernent les natures, les chapitres (si gérés) et/ou les centres d'imputations analytiques.

Pour chaque axe analytique, il est possible de déclarer si la zone nature/chapitre est forcable en saisie des écritures (ou saisie avec pioche) c'est à dire rendue accessible en modification en saisie. Si la nature/chapitre n'est pas forcable, alors les zones sont protégées en saisie des écritures (et saisie avec pioche). Le forçage de la nature n'est pas exploité en « Intégration des écritures ».

Voir le principe de mise à jour de la table des « imputations analytiques par défaut sur CG » dans la documentation fonctionnelle « Compta_Générale_Paramètres_V4R6_1.2 »



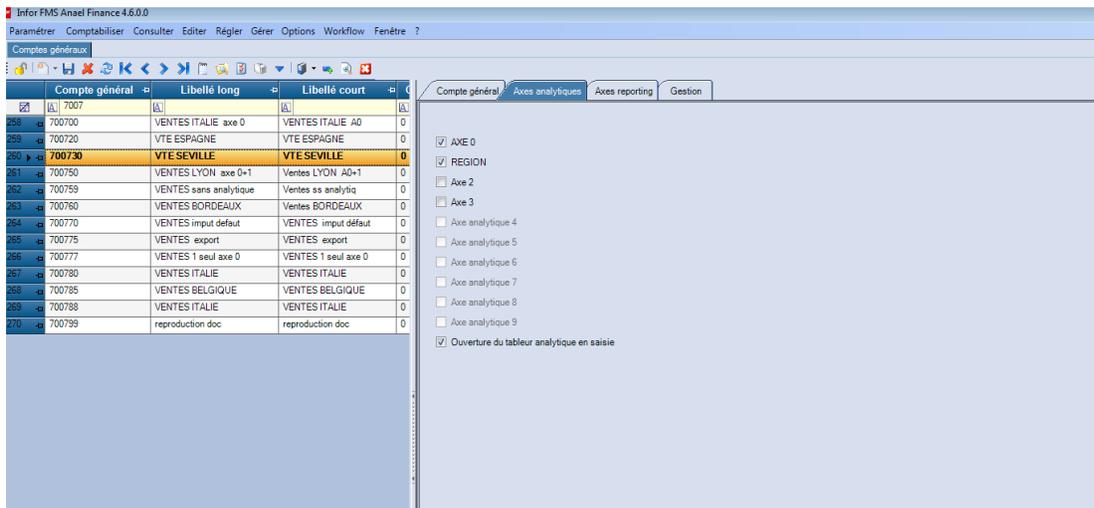
L'écran de maintenance des imputations analytiques par défaut sur CG se présente comme suit :



Ouverture de la fenêtre analytique en saisie

En maintenance des comptes généraux (Onglet « Axes analytiques »), la zone « Ouverture de la fenêtre analytique en saisie » permet de déclarer le type d'ouverture du tableur analytique souhaité en saisie des écritures sur le compte général. Deux cas de figure se présentent :

- Si cette zone est cochée, alors le tableur de saisie des imputations analytiques est toujours ouvert en saisie des écritures :
 - o si les imputations sont incomplètes ou invalides,
 - o ou si les imputations analytiques sont complètes et valides sur tous les axes du compte général.
- Si cette zone n'est pas cochée, alors le tableur de saisie des imputations analytiques :
 - o ne s'ouvre pas en saisie si les imputations analytiques sont complètes et valides sur tous les axes du compte général.
 - o S'affiche uniquement si les imputations sont incomplètes ou invalides sur les axes du compte général.



Alimentation des imputations en saisie

A la validation du compte général en saisie des écritures, les alimentations analytiques sont effectuées dans cet ordre par axe analytique :

- La saisie des écritures (ou saisie avec pioche) recherche les imputations analytiques par défaut sur le CG dans la table FPCPTGANA. Chaque axe est alimenté en priorité par les « nature/chapitre/centre d'imputation par défaut sur CG » en provenance de la société d'exploitation ou à défaut de la société modèle.
- Ensuite si des zones analytiques sont à blanc (Nature/chapitre ou centre d'imputation), la saisie complète les imputations analytiques à partir des autorisations classiques :
 - o Avec la nature/chapitre autorisée sur le compte, et en alimentant la nature des axes qui font référence à cet axe.
 - o Avec le centre d'imputation autorisé sur la nature, si la nature est connue à ce stade.
- Si aucune autorisation n'est paramétrée sur le CG, alors l'utilisateur saisit manuellement les imputations analytiques dans le tableur analytique.
- L'ouverture de la fenêtre analytique (ou tableur de saisie des imputations analytiques) est désormais conditionnée.
 - o Si la zone « Ouverture du tableur analytique en saisie » est cochée sur le compte général (Onglet « Axes analytiques »), alors le tableur de saisie des imputations analytiques est toujours ouvert en saisie des écritures :
 - si les imputations sont incomplètes ou invalides.
 - ou si les imputations analytiques sont complètes et valides sur tous les axes du compte général.
 - o Si la zone « Ouverture du tableur analytique en saisie » n'est pas cochée sur le compte général (Onglet « Axes analytiques »), alors le tableur de saisie des imputations analytiques :
 - ne s'ouvre pas en saisie des écritures si les imputations analytiques sont complètes et valides sur tous les axes du compte général.
 - S'ouvre uniquement si les imputations sont incomplètes ou invalides sur les axes du compte général.

Forçage des natures (et chapitres si gérés)

Si les zones « Nature et chapitre » sont pré-chargées dans le tableur analytique de la saisie des écritures (ou saisie avec pioche) en provenance des imputations analytiques par défaut, ou des natures autorisées sur CG, alors il est possible de forcer ou non la nature en saisie.

Ce principe est activé en maintenance des « imputations analytiques par défaut sur le CG » (table FPCPTGANA qui est une table secondaire de FPCPTGENE).

- Si la zone « Nature (et chapitre) forçable » est cochée sur le CG, alors les zones « nature et chapitre » sont accessibles en mise à jour dans le tableur analytique en saisie des écritures (ou saisie avec pioche). Ces deux zones peuvent être modifiées le cas échéant.

- Si la zone « Nature (et chapitre) forçable » n'est pas cochée sur le CG, alors les zones « nature et chapitre » ne sont pas accessibles en mise à jour dans le tableur analytique en saisie des écritures (ou saisie avec pioche). Ces deux zones sont alors protégées.

Report du centre tiers sur les lignes HT

Il s'agit d'une facilité offerte, en saisie des écritures, pour alimenter automatiquement le CI de la ligne tiers sur les lignes analytiques de contrepartie, si la ligne TTC est la première ligne de la pièce.

La saisie du CI (Centre d'imputation) sur la ligne tiers est un paramètre qui existe dans la ligne de guide de saisie. Quand ce paramètre est coché, la saisie du CI est obligatoire sur le TTC, mais, jusqu'à présent, il fallait à nouveau saisir ce CI sur l'axe du HT. Désormais, ce CI est alimenté automatiquement.

Rappel sur le paramétrage existant :

- guide de saisie : saisie obligatoire du centre oui/non
- type de centres : un type d'axe (et un seul) est défini en 'type de CI sur ligne tiers'

A la saisie : contrôle que le centre saisi sur ligne tiers existe bien dans la table des centre du type coché 'type de CI sur ligne tiers'

Le report automatique du CI de la ligne de tiers sur la (les) lignes de contrepartie est effectué sur les lignes qui gèrent le même type de CI

Saisie :

- Saisie d'un centre sur la ligne tiers (TTC) (la première)
- Contrôle que le code saisi sur cette ligne est valide, si oui
- sur les lignes suivantes gérées avec de l'analytique, reconduction de ce code dans le centre sur les axes du même type. Il s'agit d'une alimentation par défaut, la zone reste modifiable

Cette alimentation du CI, quand elle peut être faite, prime sur l'alimentation effectuée d'ordinaire avec le CI autorisé par nature.

Les contrôles de validité sont inchangés (qu'il soit ou pas alimenté automatiquement), le programme de saisie effectue les contrôles standards d'existence et d'autorisation.

Cette alimentation automatique n'est pas effectuée dans le programme d'intégration des écritures.

Exemple

Soit le paramétrage suivant :

Types de centres : IFRS, chantiers, conso

Le type 'chantiers' est coché 'Type de Ci sur lignes tiers'

Axe 0 – type IFRS

Axe 1 – type chantiers

Axe 2 – type conso

Axe 3 – type chantiers

Les CG de charges et produits sont gérés avec 4 axes

Le CG 411120 avec 1 axe (l'axe 0)

Pas d'analytique sur les autres CG

Le résultat de la saisie est le suivant :

Compta générale				Compta analytique			
CG	Tiers	CITiers	montant	Axe0	Axe1	Axe2	Axe3
411000	Client1	Ch1	1196+				
707100			1000-	I1	Ch1	C1	Ch1
445720			196-				
411120	Client2	Ch2	2000+	I2			
707100			1300-	I1	Ch2	C1	Ch2
707110			700-	I3	Ch2	C2	Ch2

Les centres sont toujours modifiables.

Chapitre 4 Autoliquidation de TVA

L'autoliquidation de TVA peut s'appliquer sur des achats nationaux et/ou intracommunautaires.

L'autoliquidation de TVA pour des achats nationaux

- est utilisée dans des cas particuliers lorsque la TVA déductible est enregistrée par l'acquéreur pour le compte du prestataire.

La TVA intracommunautaire peut avoir 2 effets :

- La génération automatique de l'OD d'autoliquidation de TVA en validation des écritures (TVA déductible à TVA collectée).
- La déclaration européenne de services (Cf. documentation DES)

Les programmes impactés par la génération de l'OD d'autoliquidation sont les suivants :

- la saisie des écritures
- l'intégration des écritures
- la validation du brouillard

Jusqu'à la version V4R5, cette opération, neutre en matière de TVA à régler, était générée avec des comptes de TVA de type 'TVA sur débits' (sur factures). Désormais, le paramétrage des comptes de TVA sur encaissements est autorisé.

Les écritures générées dans les comptes de TVA sont ensuite traitées par les programmes d'aide à la déclaration de TVA.

Paramètres

Codes TVA

- Autoliquidation : valeur gérée et contrôlée dans les journaux de type "Achat" uniquement. Si la case est cochée, la saisie d'une écriture d'achat avec un compte assujetti à TVA (compte de HT) ayant ce code de TVA entrainera la génération automatique de l'OD d'autoliquidation de TVA à la validation du brouillard. *Cette valeur est ignorée dans les autres types de journaux.*

- Européenne de services : valeur gérée et contrôlée dans les journaux de type "Vente" uniquement. Si la case est cochée, les écritures feront l'objet de la déclaration européenne de services. Cf. documentation DES. *Cette valeur est ignorée dans les autres types de journaux.*
- Renseigner le taux correspond comme pour les codes taux 'nationaux'

Les comptes automatiques

L'OD d'autoliquidation, de TVA déductible à TVA collectée, est générée avec les paramètres des comptes automatiques (paramétrage par code taux de TVA facultatif) :

- 16 : TVA déductible (autoliquidation) : Seuls les comptes de TVA ayant une « racine de compte de TVA déductible » peuvent être sélectionnés. Le compte général doit être de nature de TVA 'déductible' et de type de TVA « sur facture (débit) ou « sur règlement »
- 17 : TVA collectée (autoliquidation) : Seuls les comptes de TVA ayant une « racine de compte de TVA collectée », ou les comptes généraux ayant une « racine de compte de TVA dûe intracommunautaire » peuvent être sélectionnés. Le compte général doit être de nature de TVA 'collectée' et de type de TVA « sur facture (débit) » ou « sur règlement ».
- 18 : TVA déductible sur immobilisations (autoliquidation) : Le compte général doit être de nature de TVA « déductible sur immo » et de type de TVA « sur facture (débit) » ou « sur règlement ».

Remarque : En règle générale, la modalité de TVA (sur facture ou sur encaissement) est contrôlée à partir du compte de TVA. Pour les factures à autoliquidation, donc saisies sans compte de TVA, lorsque les 2 modalités existent, il convient de créer des codes taux de TVA différents par modalité afin de définir des comptes différents par taux. Par exemple le code de TVA 'B' sera paramétré avec des comptes de TVA déductible et collectée sur débit, alors que le code de TVA 'L' sera paramétré avec des comptes de TVA à justifier déductible et collectée sur règlement

Avec le paramétrage du compte automatique 16 ci-dessous : le compte de TVA déductible généré sera le 445610 (sur débit) pour tous les codes taux de TVA sauf pour le code taux « L » qui générera le compte 445622 de TVA justifiée déductible (sur règlement).

Les comptes sont définis [code par code] ou [« » = tous sauf ceux qui dérogent]

Etablissement	Type	Code TVA	Compte	De
	16	(Personnalisé)	445610	
15	16		445610	
19	16	L	445622	

Comptes automatiques | Imputations analytiques | Gestion

Société: CLCS

Etablissement: ****

Type: 16 (TVA déductible (autoliquidation))

TVA: L (Autoli 20% (auto enc))

Libellé long: TVA déductible (autoliquidation)

Libellé court: TVA déductible (auto)

Devise: []

Compte général: 445622 (T-TVA DED à JUST 20%)

Auxiliaire: []

Tiers: []

Journal de comptabilisation: []

La saisie et la validation des écritures

Autoliquidation

Une facture d'acquisition intracommunautaire (ou à autoliquidation en général), dans un journal de type 'achat' doit être saisie comme suit :

- Une ligne de TTC (compte de catégorie fournisseur, non assujetti à TVA et contenant un tiers fournisseur)
- une ou plusieurs lignes de HT, c'est à dire sur des comptes assujettis à TVA avec un code TVA de type « autoliquidation ».

La pièce ne doit contenir aucun compte de TVA, (mais peut contenir plusieurs lignes soumises à des taux différents). Le régime ou modalité du tiers importe peu dans ce cas, c'est le paramétrage du compte automatique qui détermine la modalité.

Si la pièce comptable comporte un code TVA de type Autoliquidation, la saisie des écritures interdit les lignes avec un compte de TVA, ou un compte général ayant une « racine de compte de TVA dûe intracommunautaire ».

Lors de la saisie d'une pièce comptable, il est interdit de panacher des lignes ayant un code TVA de type autoliquidation, avec des lignes comportant un code TVA national.

La validation de cette pièce crée les enregistrements dans le 'brouillard' et la validation du brouillard génère automatiquement l'OD d'autoliquidation sur la pièce d'origine.

L'OD d'autoliquidation est générée sur la pièce d'origine, en rupture sur le code devise et le code taux, sur les comptes paramétrés dans les comptes automatiques.

Exemple de saisie d'une facture d'achat avec codes de TVA à autoliquidation (code taux 'I' à 19,6% sur 1000 et code taux 'E' à 5,5% sur 1500)

Pièce comptable avec autoliquidation – Compte de TVA interdit

Si une des lignes de la la pièce comptable comporte un code TVA de type Autoliquidation, les comptes de TVA (ou comptes généraux ayant une racine de comptes de TVA dûe intracommunautaire) sont interdits en saisie de écritures.

The screenshot shows the 'Fiche de saisie des écritures' (Journal Entry Entry Sheet) in Infor FMS Anael Finance 4.6.0.0. The main table displays two lines:

Compte	Auxi	Tiers	Libellé	Débit	Crédit	Montant en devise	Devise	TVA	Moye	Date éché	N° Doc	Centre imp	N° LI	N° LI
401110	F	F300	DUMONT SARL	0,00	1 200,00	-1 200,00	EUR	4		01/02/2016	20161117104652		0	1
600200			Achat marchandises	1 000,00	0,00	1 000,00	EUR	I			20161117104652		0	2

A dialog box error message is displayed over the entry, stating: "Saisie d'une pièce TVA à autoliquidation, il ne doit pas y avoir de ligne de TVA dans la pièce. Société : CEZ01, Code TVA : I, Date de pièce : 01/01/2016".

Pièce comptable avec autoliquidation – Panachage interdit entre code TVA autoliquidation et code TVA national.

Si en saisie des écritures, si une des lignes de la pièce comporte un code TVA de type Autoliquidation, alors le panachage est interdit entre les lignes ayant un code TVA autoliquidation (code TVA « I » dans notre exemple), et les lignes ayant un code TVA national (code TVA « 4 » dans notre exemple).

The screenshot shows the 'Fiche de saisie des écritures' in Infor FMS Anael Finance 4.6.0.0. The main table displays three lines:

Compte	Auxi	Tiers	Libellé	Débit	Crédit	Montant en devise	Devise	TVA	Moye	Date éché	N° Doc	Centre imp	N° LI	N° LI	N° ax	Date
401110	F	F300	DUMONT SARL	0,00	1 200,00	-1 200,00	EUR	4		10/02/2016	20161117110217		0	1		
600200			Achat marchandises	1 000,00	0,00	1 000,00	EUR	I			20161117110217		0	2		
600500			Frais de logement	200,00	0,00	200,00	EUR	4			20161117110217		0	3		

A dialog box error message is displayed, stating: "La pièce doit contenir un compte de TVA !" and "Il est interdit de panacher codes TVA à autoliquidation et codes TVA nationaux sur un journal d'achat ou de vente!".

Validation de la pièce en saisie des écritures

Fiche de saisie des écritures | Consultation des journaux | Ecritures dans le brouillard

Entête | Détail | Gestion

N° Interne: 20090115114328000

Compte général: 601100

Auxiliaire: 601100

Tiers: 601100

Libellé de l'écriture: Fre intracom

Montant débit: 1500,0

Montant crédit: 1 500,00

Montant débit (devise): 1 500,00

Montant crédit (devise):

Moyen de paiement: Fre intracom

Code de TVA: E

Régime de TVA: Débit

Date échéance:

Date de valeur:

Devise: EUR

Cours: 1,00000000

Numéro de chèque:

N° Lign	Compte général	Aux	Tiers	Libellé	Débit	Crédit	Référence d
1	401110	F	1000	Fre intracom	0,00	2 500,00	Tva int
2	601100			Fre intracom	1 000,00	0,00	Tva int
3	601100			Fre intracom	1 500,00	0,00	Tva int

Infor FMS Anael finance

La pièce comptable a été enregistrée avec le numéro de document suivant : 2151.

Identifiant du message : 25603

OK

FMRESERVE | 0 Enregistrement(s) | 0 Enregistrement(s) affiché(s) | 0,00

Consultation de la pièce après validation du brouillard

Consultation des journaux

Résultat | Pièce | Description de l'écriture | les comptes | Les montants | Les numéros de document | Bloc-notes journal | Bloc-notes pièce

CLCS | 0004 | 200811 | 200811

Sous-périodes exclues:

Comptable:

Période | Version

Avec les écritures analytique

Consulter

Journal	Période	N° d'enre	Date	Compt	Débit	Crédit	Libellé	Au	Tiers
					Somme = 27_	Somme = 27_			
84	ABQ	200811	2151	15/11/2008	401110	0,00	2 500,00	F	1000
81	ABQ	200811	2151	15/11/2008	601100	1 000,00	0,00		
120	ABQ	200811	2151	15/11/2008	601100	1 500,00	0,00		
134	ABQ	200811	2151	15/11/2008	445610	82,50	0,00		
138	ABQ	200811	2151	15/11/2008	445719	0,00	82,50		
142	ABQ	200811	2151	15/11/2008	445610	196,00	0,00		
144	ABQ	200811	2151	15/11/2008	445719	0,00	196,00		

FMJOR | 145 Enregistrement(s) | 7 Enregistrement(s) affiché(s)

Les contrôles sont identiques en saisie des écritures et en intégration des écritures.

Les écritures ainsi générées sont normalement traitées ensuite dans la préparation de la déclaration de TVA déductible et collectée au régime des débits

Européenne de services

Une facture de ventes de services, (dans un journal de type 'vente') doit être saisie comme suit :

- Une ligne de TTC (compte de catégorie clients, non assujetti à TVA et contenant un tiers européen)
- une ou plusieurs lignes de HT, c'est à dire sur des comptes assujettis à TVA avec un code TVA de type 'européenne de service' ».

La pièce ne doit contenir aucun compte de TVA.

Chapitre 5 Comptes généraux de contrepartie par tiers

L'objectif de la gestion des comptes généraux de contrepartie tiers est de fluidifier la saisie manuelle des écritures d'achat ou de vente sur un guide de saisie dédié, en proposant une liste des comptes généraux de contrepartie pour chaque tiers, puis en pré-positionnant de manière séquentielle ces CG sur chaque mouvement de contrepartie de la pièce comptable.

Ces comptes généraux de contrepartie proviennent de la table **FPTIERSCP**. Cette table est alimentée soit par la validation du brouillard, soit manuellement en maintenance des tiers.

La gestion des comptes généraux de contrepartie concerne les écritures d'achat ou de vente purement comptables (Type C) saisies manuellement en saisie des écritures, ou en saisie avec pioche. La saisie est effectuée avec un guide de saisie dédié qui respecte certains paramètres.

Lors de la comptabilisation effective des écritures d'achat ou de vente dans le brouillard, un marquage sur la ligne tiers indique à la validation du brouillard de mémoriser les CG en provenance des mouvements de contrepartie de la pièce dans la table FPTIERSCP. Les CG de contrepartie peuvent être des comptes généraux simples ou des comptes auxiliaisés. La table FPTIERSCP mémorise jusqu'à 10 comptes généraux de contrepartie maximum.

A chaque nouvelle écriture d'achat ou de vente comptabilisée sur ce même tiers (avec le guide dédié), la saisie des écritures (ou saisie avec pioche) affiche une fenêtre avec tous les CG de contrepartie de ce tiers. L'utilisateur choisit alors les comptes de contrepartie souhaités via des cases à cocher.

L'intégration des écritures n'est pas concernée par la gestion des comptes généraux de contrepartie par tiers.

La gestion des comptes généraux de contrepartie impacte les traitements suivants :

- Paramétrage des lignes de guide détail
- Paramétrage des guides de saisie Entête
- Saisie des écritures
- Saisie avec pioche
- Validation du brouillard
- Maintenance des tiers – Accès à la table secondaire « Comptes de contrepartie » FPTIERSCP.

Paramètres

Lignes de guides

Pour mener à bien la gestion des « comptes généraux de contrepartie par tiers » via les guides de saisie, il faut créer 2 lignes de guides détail.

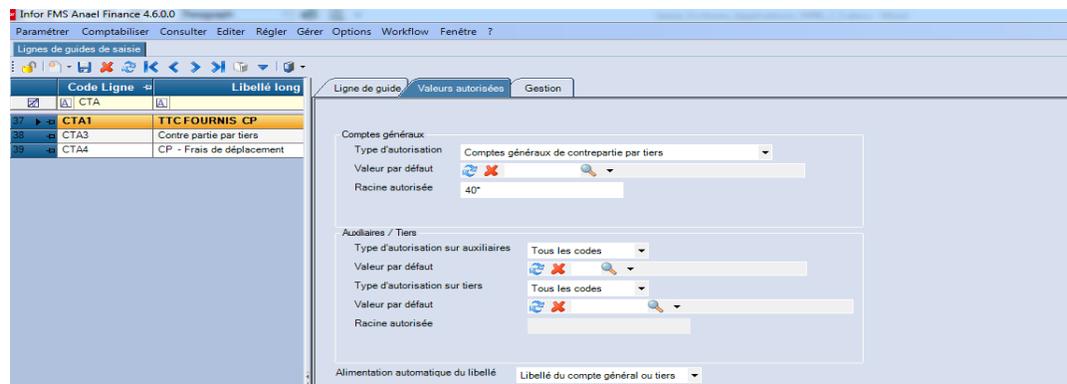
1^{ère} ligne de guide détail:

La première ligne de guide correspond au paramétrage de la première ligne de tiers de la pièce :

- Le « Type d'autorisation » des comptes généraux » (Onglet « Valeurs autorisées ») doit être initialisé avec « Comptes généraux de contrepartie par tiers » (Code T),
- La racine autorisée des CG est obligatoire (Exemple : 41* ou 40*).
- Valeur par défaut des CG = blanc
- Type d'autorisation sur auxiliaire = « Tous les codes », et Valeur par défaut = blanc
- Type d'autorisation sur tiers = « Tous les codes », et Valeur par défaut = blanc
- La 1^{ère} ligne de guide ne doit pas être répétitive.

Cette ligne de guide doit être paramétrée sur la ligne de guide n° 1 dans le guide de saisie dédié à la gestion des CG de contrepartie par tiers.

En saisie des écritures, ou saisie avec pioche, dès la validation de la ligne de tiers dans FMRESERVE, ce paramètre enclenche l'affichage de la fenêtre avec la liste des CG de contrepartie du tiers en provenance de **FPTIERSCP**.



2^{ème} ligne de guide détail :

La 2^{ème} ligne de guide permet de générer tous les mouvements de contrepartie pré-chargés par les « CG de contrepartie » du tiers sélectionnés dans la fenêtre sur la 1^{ère} ligne de la pièce.

Cette 2^{ème} ligne de guide doit être déclarée comme suit :

- Dans l'onglet « Valeurs autorisées » :
 - o Type d'autorisation CG = « tous les codes » et Valeur par défaut = blanc. Si le type d'autorisation CG est initialisé par erreur avec « Comptes généraux de contrepartie par tiers », un message bloquant empêche la validation du guide de saisie
 - o Type d'autorisation auxiliaire = « tous les codes » et Valeur par défaut = blanc
 - o Type d'autorisation tiers = « tous les codes » et Valeur par défaut = blanc
 - o Cette 2^{ème} ligne de guide doit être impérativement répétitive.

Cette ligne de guide doit être paramétrée sur la ligne de guide n° 2 dans le guide de saisie dédié à la « Gestion des comptes généraux de contrepartie par tiers ».

Guide de saisie Entête

Afin de mener à bien la gestion des comptes généraux de contrepartie, il faut créer un guide de saisie qui respecte les critères suivants :

Onglet « Guide de saisie »

> Zone « Comptes généraux de contrepartie par tiers » :

- Zone accessible sur les guides de saisie associés à un journal d'achat (Type A), ou de vente (Type V) uniquement.
- La zone « Comptes généraux de contrepartie par tiers » doit être cochée afin de permettre la mémorisation de CG de contrepartie dans la table FPTIERSCP. Ce top impacte les deux traitements suivants :
 - En saisie des écritures (ou saisie avec pioche), lors de l'enregistrement effectif de l'écriture d'achat ou de vente dans le brouillard, la zone CTIERSCP est marquée à 1 dans FMBROUILLARD sur la première ligne de tiers de la pièce.
 - En validation du brouillard, dès que la zone CTIERSCP est = 1 sur la première ligne de tiers de la pièce, alors tous les comptes généraux comptabilisés sur les mouvements de contrepartie de la pièce sont mémorisés dans la table FPTIERSCP par auxiliaire/tiers.

NB : si la zone « Compte généraux de contrepartie par tiers » n'est pas cochée sur le guide de saisie, aucun marquage n'est effectué dans la zone CTIERSCP sur la première ligne de tiers de l'écriture d'achat ou de vente, et la validation du brouillard ne mémorise aucun compte général de contrepartie sur le tiers dans FPTIERSCP.

Onglet « Lignes de guides » :

- La ligne de guide n° 1 doit être paramétrée avec un type d'autorisation des comptes généraux « Comptes généraux de contrepartie par tiers », sinon un message bloquant s'affiche. Elle ne doit pas être répétitive.
- La ligne de guide n° 2 doit être obligatoirement répétitive car tous les mouvements de contrepartie sont comptabilisés sur cette ligne de guide.

Saisie des écritures et, saisie avec pioche

La gestion des CG de contrepartie tiers a pour objectif de fluidifier la saisie des écritures (ou saisie avec pioche) lors de l'enregistrement manuel des écritures d'achat ou de vente sur un guide dédié, en affichant une fenêtre avec tous les comptes généraux de contrepartie pour chaque tiers, puis en pré-positionnant automatiquement ces CG sur chaque mouvement de contrepartie de la pièce comptable.

Les CG de contrepartie des tiers correspondent aux comptes généraux comptabilisés sur les mouvements de contrepartie des écritures précédentes, saisie sur chaque tiers. La fenêtre affiche 10 CG de contrepartie au maximum.

Ce principe évite de rechercher puis de saisir manuellement chaque CG sur les mouvements de contrepartie de la pièce.

Seules les écritures comptables (Type C) peuvent alimenter les CG de contrepartie dans la table FPTIERSCP.

Les différentes étapes sont les suivantes :

- Saisie de la première écriture d'achat ou de vente sur un tiers, et sur le guide dédié exploitant les « CG de contrepartie par tiers » (Zone « Comptes généraux de contrepartie par tiers » cochée sur le guide de saisie) :
 - Dès que le guide de saisie dédié est validé dans l'entête de la saisie des écritures, le traitement contrôle que la 2^{ème} ligne de guide détail est répétitive. Sinon, un message bloquant s'affiche : « La 2^{ème} ligne de guide doit être déclarée « répétitive » ».
 - Si le tiers n'a aucun CG de contrepartie dans la table FPTIERSCP, l'enregistrement de la pièce comptable demeure inchangé. Lors de la saisie de la première ligne de tiers, la racine du compte auxiliarisé est contrôlée par rapport à la racine de comptes définie dans la ligne de guide. La piqliste des CG affiche les comptes auxiliarisés qui respectent cette racine.
 - Si le tiers a des CG de contrepartie dans la table FPTIERSCP, (la table FPTIERSCP ayant été alimentée manuellement en maintenance des tiers) :
 - Lors de la saisie de la première ligne de tiers de la pièce, la racine du compte auxiliarisé est contrôlée par rapport à la racine de comptes définie dans la ligne de guide. La piqliste des CG affiche les comptes auxiliarisés qui respectent cette racine.

- Lors de la validation de la première ligne de tiers dans FMRESERVE, une fenêtre affiche les CG de contrepartie de ce tiers en provenance de FPTIERSCP.
 - Les CG de contrepartie peuvent être sélectionnés partiellement ou en totalité via les cases à cocher ou la fonction « Sélectionner tout ».
 - Dès la sélection effective des CG de contrepartie dans la fenêtre, les CG sont pré-positionnés de manière séquentielle dans la zone « Compte général » de chaque mouvement de contrepartie. Ce principe évite ainsi une saisie manuelle des comptes généraux de contrepartie.
- Nouvelles écritures d'achat ou de vente saisies manuellement sur ce même tiers, et sur ce guide dédié :
- Lors de la saisie de la première ligne de tiers de la pièce, la racine du compte auxiliaisé est contrôlée par rapport à la racine de comptes définie dans la ligne de guide. La loupe relative aux CG affiche uniquement les comptes collectifs qui respectent cette racine.
 - Lors de la validation de la première ligne de tiers dans FMRESERVE, une fenêtre affiche tous les CG de contrepartie de ce tiers en provenance de FPTIERSCP.
 - Les CG de contrepartie peuvent être sélectionnés partiellement, ou en totalité via les cases à cocher ou la fonction « Sélectionner tout ».
 - Dès la sélection effective des CG de contrepartie dans la fenêtre, ces derniers sont pré-positionnés de manière séquentielle dans la zone « Compte général » de chaque mouvement de contrepartie. Ce principe évite ainsi une saisie manuelle des comptes généraux de contrepartie.

Marquage des écritures d'achat et de vente saisies manuellement sur le guide dédié :

Si la zone « Comptes généraux de contrepartie tiers » est cochée sur le guide entête, alors lors de l'enregistrement des écritures d'achat ou de vente dans le brouillard, la zone CTIERSCP (CG de contrepartie par tiers) est marquée à 1 sur la première ligne de tiers de la pièce dans FMBROUILLARD.

La validation du brouillard détecte ce marquage, puis mémorise les CG de contrepartie du tiers dans la table FPTIERSCP.

Saisie des écritures - applications

Infor FMS Anael finance 4.6.0.0

Paramétrer Comptabiliser Consulter Editer Régler Gérer Options Workflow Fenêtre ?

Fiche de saisie des écritures

Entête

Etab	N°	N° LI	N° axe	Référence	Compte	Auxil	Tiers	Libellé	Débit	Crédit	Devis	Montant e	TVA	Moy	Date éché	Payeur	Tiers livré	Flux
									0,00	1 200,00								
	0008	1	0	DSA500	401110	F	F400	DOMINIQUE AND CO		1 200,00	EUR	-1 200,00	4		01/02/2016			

FMRESERVE 1 Enregistrement(s) 1 Enregistrement(s) affiché(s) -1 200,00

Code ligne
Compte général
Auxiliaire
Tiers
Libellé de l'écriture
Montant débit
Montant débit (devises)
Moyen de paiement
Code de TVA

Libellé complémentaire
Montant crédit
Montant crédit (devises)
Régime de TVA
Encasement

Liste des comptes de contrepartie par tiers - F / F400

Compte contrepartie	Libellé court	Libellé long	Société
445625	TVA déd à justifier	TVA déductible à justifier	MOD1
600200	Achat marchandises	Achat marchandises long	MOD1
600300	ACHAT MATERIEL	ACHAT MATERIEL libelle long	MOD1
600400	Jalons de présence	Jalons de présence long	MOD1
600500	Frais de logement	Frais de logement long	MOD1
600700	Autre rémunération	Autre rémunération	MOD1
600900	Achats march 2 axes	Achats march 2 axes	MOD1

Infor FMS Anael Finance 4.6.0.0

Paramétrer Comptabiliser Consulter Editer Régler Gérer Options Workflow Fenêtre ?

Fiche de saisie des écritures

Entête

Etab	N°	N° LI	N° axe	Référence	Compte	Auxil	Tiers	Libellé	Débit	Crédit	Devis	Montant e	TVA	Moy	Date éché	Payeur	Tiers livré	Flux
									0,00	1 200,00								
	0008	1	0	DSA500	401110	F	F400	DOMINIQUE AND CO		1 200,00	EUR	-1 200,00	4		01/02/2016			
	0008	2	0	DSA500	445625			DOMINIQUE AND CO	200,00	0,00	EUR	200,00	4					
	0008	3	0	DSA500	600300			DOMINIQUE AND CO	800,00	0,00	EUR	800,00	4					

FMRESERVE 3 Enregistrement(s) 3 Enregistrement(s) affiché(s) -200,00

Code ligne
Compte général
Auxiliaire
Tiers
Libellé de l'écriture
Montant débit
Montant débit (devises)
Moyen de paiement
Code de TVA
Date échéance
Flux
Devises
Bon à payer
Centre sur ligne tiers
Etablissement
Tiers payeur

Libellé complémentaire
Montant crédit
Montant crédit (devises)
Régime de TVA
Encasement
Cours

Validation du brouillard et alimentation de FPTIERSCP

Si la zone CTIERSCP de FMBROUILARD est marquée à 1 sur la première ligne de tiers de la pièce d'achat ou de vente, alors la validation du brouillard alimente la table **FPTIERSCP** par tous les comptes généraux en provenance des mouvements de contrepartie de la pièce comptable. Sont considérés comme mouvements de contrepartie, tous les mouvements qui sont comptabilisés juste après la première ligne de tiers au sein de la pièce comptable, quel que soit le sens du mouvement.

La mémorisation des CG de contrepartie est effectuée par société/auxiliaire/tiers dans FPTIERSCP.

S'il s'agit de la première écriture d'achat ou de vente du tiers (saisie sur le guide dédié), alors la validation du brouillard insère les CG de contrepartie du tiers dans l'ordre chronologique de la saisie de la pièce (Exemple : compte de TVA puis les comptes de charge ou de produits).

Lorsque la validation du brouillard traite les écritures d'achat ou de vente suivantes du tiers (avec le marquage à 1 dans CTIERSCP), alors l'insertion des CG de contrepartie est effectuée en mode « Ajout » à la fin de la table.

La table FPTIERS peut comporter au maximum 10 CG de contrepartie par tiers.

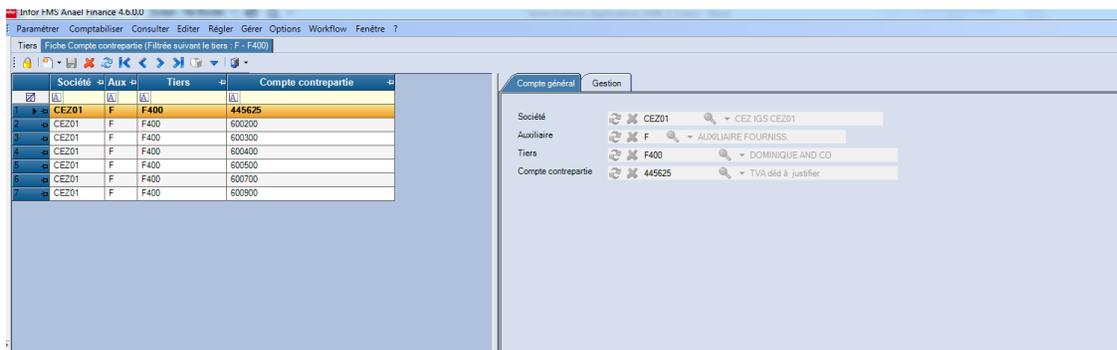
Les comptes généraux de contrepartie peuvent être :

- des CG simples (Exemple : Compte de TVA, compte de charge, compte de produit..)
- ou des CG auxiliaisés, si la pièce comptable est composée de plusieurs lignes tiers. Dans ce cas, seul le compte général auxiliaisé est mémorisé dans FPTIERSCP (sans l'auxiliaire et sans le tiers de la ligne).

Maintenance de la table secondaire FPTIERSCP

La table des comptes généraux de contrepartie tiers FPTIERSCP peut être alimentée de deux façons :

- **Par la maintenance des tiers** : le bouton « Comptes de contrepartie » donne accès à la table secondaire FPTIERSCP qui mémorise tous les CG de contrepartie par auxiliaire/tiers. Des enregistrements peuvent être ajoutés manuellement par auxiliaire/tiers, ou supprimés le cas échéant. Cette mise à jour manuelle de la table FPTIERSCP peut être effectuée avant la saisie des écritures d'achat ou de vente sur un tiers, ou en cours d'exploitation si besoin.
- **Par la validation du brouillard** : Lors de l'enregistrement dans le brouillard d'une écriture d'achat ou de vente saisie sur un guide ayant la zone « Comptes généraux de contrepartie par tiers » cochée, alors la saisie des écritures (ou saisie avec pioche) marque la zone CTIERSCP de FMBROUILLARD à 1 sur la première ligne de tiers de la pièce. Dès que la validation du brouillard détecte ce marquage à 1 dans la zone CTIERSCP, alors les CG de contrepartie provenant des mouvements de contrepartie de la pièce d'achat ou de vente sont mémorisés par auxiliaire/tiers dans la table FPTIERSCP. Ces CG de contrepartie peuvent être des CG simples, ou des CG auxiliarisés. La table FPTIERSCP peut contenir jusqu'à 10 CG maximum.



Chapitre 6 Workflow dynamique

Principe général

Jusqu'à présent, lors de la saisie des factures d'achat sur un guide avec workflow, le cycle de validation était alimenté à partir de la fiche tiers dès la validation de la première ligne de tiers sur la facture, ou saisi manuellement dans l'entête de la facture.

Le workflow dynamique consiste à faire varier le cycle de validation sur les factures d'achat en fonction de l'établissement (si géré) de la facture, du type de cycle (qui peut être un service, une agence, un lieu géographique, un type de matériel etc...), de la catégorie de tiers (si demandée), et du montant TTC de la facture dès que la première ligne de tiers est validée.

Le workflow dynamique est exploité sur les journaux d'achat en saisie des écritures et en saisie avec pioche. L'intégration des écritures est exclue de ce principe.

Désormais, le détail du cycle de validation est modifiable en saisie des écritures, si autorisé sur le guide de saisie. Ces modifications de cycle consistent à ajouter, modifier ou supprimer des approbateurs sur le cycle de validation associé à la pièce comptable. Ces modifications de cycle de validation sont mémorisées, puis prises en compte dans l'envoi des BAP dans le workflow des BAP.

Ces modifications de cycles effectuées en saisie des écritures n'impactent jamais le paramétrage d'origine des cycles de validation.

Préconisation :

Dans les guides de saisie qui exploitent le workflow des BAP, il est vivement conseillé de commencer par la ligne TTC.

Paramètres

Afin de mener à bien la gestion du workflow dynamique, trois tables de paramétrage doivent être mises à jour (dans le menu du workflow) :

- Règle d'alimentation du cycle
- Types de cycles de BAP
- Cycles par type de cycle

L'accès à ces tables de paramétrage est conditionné à la clé de licence. Le code module « 10 = Workflow des BAP » doit être activé dans la clé de licence.

La règle d'alimentation du cycle permet de définir la méthodologie d'alimentation du cycle de validation sur les factures d'achat en saisie des écritures et en saisie avec pioche

- A partir de la table des tiers, ou
- En fonction d'un type de cycle, ou
- En fonction d'un type de cycle et catégorie de tiers.

Les types de cycles BAP : Les types de cycle servent à rechercher le cycle de validation en fonction de l'établissement, de la catégorie de tiers (si paramétré), et du montant TTC de la facture. Ils peuvent correspondre à des services, des agences, des lieux géographiques, des types de matériel etc...selon l'organisation de la société. Les types de cycles sont créés par société.

Les cycles par types de cycle : La mise à jour de cette table est liée au paramétrage de la règle d'alimentation du cycle de validation. Cette table permet d'associer un cycle de validation à :

- Un type de cycle, un établissement (si géré), et un montant TTC plancher si la règle d'alimentation du cycle est par « Type de cycle »
- Un type de cycle, un établissement (si géré), une catégorie de tiers, et un montant TTC plancher si la règle d'alimentation du cycle est par « Type de cycle/catégorie de tiers »

Ces paramètres sont exploités en saisie des écritures et en saisie avec pioche.

Saisie des écritures et saisie avec pioche

Le workflow dynamique permet d'alimenter le cycle de validation sur les écritures d'achat en fonction de la règle d'alimentation du cycle définie pour la société. Si la règle d'alimentation du cycle de validation est définie :

- à partir de la fiche tiers, alors le principe actuel demeure inchangé.
 - Si le cycle de validation est saisi dans l'entête, il est reconduit sur toutes les lignes détail de la pièce.
 - Si le cycle de validation n'est pas saisi dans l'entête, il est alimenté dès la validation de la ligne de tiers dans la pièce. Le cycle de validation provient de la table des tiers, ainsi que le responsable. Ce cycle est indépendant du montant TTC de la pièce comptable.
- à partir du type de cycle :
 - Entête de la saisie :
 - Si le cycle de validation est obligatoire dans le guide de saisie, alors le type de cycle doit être renseigné dans l'entête de l'écriture d'achat.

- Si le cycle de validation est facultatif dans le guide de saisie, alors le type de cycle peut être validé à blanc dans l'entête de l'écriture d'achat.
- Si le cycle de validation est saisi manuellement dans l'entête, il devient prioritaire, et ne peut pas être modifié dès que la première ligne de tiers est validée. L'alimentation automatique du cycle est donc désactivée. Le code cycle saisi dans l'entête est reconduit automatiquement sur toutes les lignes de la pièce comptable.

- Détail de la saisie

- Si le cycle de validation n'est pas renseigné dans l'entête de la pièce, dès la validation de la première ligne de tiers, l'alimentation automatique du cycle varie en fonction du type de cycle, du code établissement, et du montant TTC de la pièce. Si un de ces critères fait défaut, un message bloquant empêche la validation de la ligne détail. L'utilisateur doit renseigner les données dans l'entête de la pièce dans ce cas. Le code responsable est alimenté en connaissance du tiers.
- Si le cycle de validation est déjà renseigné dans l'entête de la pièce, dès la validation de la première ligne de tiers, le code cycle de l'entête est reconduit sur les lignes détail quel que soit le code établissement, et le montant TTC de la facture.

- à partir du type de cycle et de la catégorie de tiers :

- Entête de la saisie :

- Si le cycle de validation est obligatoire dans le guide de saisie, alors le type de cycle doit être renseigné dans l'entête de l'écriture d'achat.
- Si le cycle de validation est facultatif dans le guide de saisie, alors le type de cycle peut être validé à blanc dans l'entête de l'écriture d'achat.
- Si le cycle de validation est saisi manuellement dans l'entête, il devient prioritaire, et ne peut pas être modifié dès que la première ligne de tiers est validée. L'alimentation automatique du cycle est donc désactivée. Le code cycle saisi dans l'entête est reconduit automatiquement sur toutes les lignes de la pièce comptable.

- Détail de la saisie

- Si le cycle de validation n'est pas renseigné dans l'entête de la pièce, dès la validation de la première ligne de tiers, l'alimentation automatique du cycle varie en fonction du type de cycle, du code établissement, de la catégorie du tiers (si paramétré), et du montant TTC de la pièce. Si un de ces critères fait défaut, un message bloquant empêche la validation de la ligne détail. L'utilisateur doit renseigner les données dans l'entête de la pièce dans ce cas. Le code responsable est alimenté en connaissance du tiers.

- Si le cycle de validation est déjà renseigné dans l'entête de la pièce, le code cycle de l'entête est reconduit sur les lignes détail quel que soit le code établissement, la catégorie du tiers et le montant TTC de la facture.

Un bouton « Détail du cycle » permet d'ajouter, de modifier ou de supprimer des approbateurs dans le cycle de validation associé à la pièce comptable. Ce bouton est accessible (en entête et détail de la saisie) uniquement si la modification du détail du cycle est autorisée sur le guide de saisie entête.

Dès que le détail du cycle est modifié en saisie des écritures, ces modifications sont mémorisées dans une table FMRESCYCL.

Dès l'enregistrement effectif de la pièce comptable dans le brouillard, les modifications du cycle de validation sont mémorisées dans la table FMJORCYCL. Ces données sont prises en compte lors de l'envoi des BAP dans le workflow.

Voir le principe de cette fonctionnalité dans la documentation fonctionnelle

WORKFLOW_DYNAMIQUE

Intégration des écritures

Le workflow dynamique n'est pas exploité en intégration des écritures. Le cycle de validation peut être renseigné dans les journaux d'achat. Si il est renseigné, il doit être valide c'est-à-dire exister dans la table des cycles et doit être de type BONAPAYER ou BONAPAYER2. Aucune alimentation automatique de cycle n'est effectuée en intégration des écritures.

Chapitre 7 Lettrages

Lettrage partiel

En lettrage total, manuel ou automatique, le rapprochement des écritures lettrées/soldées est réalisable sur la zone « N° pré-lettrage ».

En cas de saisie avec lettrage partiel, la zone « **pré lettrage** » est mise à jour sur les écritures pointées et sur les écritures de contrepartie générées par le pointage, avec

- la zone pré lettrage de l'écriture d'origine en cas de lettrage
 - par pointage d'une seule ligne, et génération d'écriture de contrepartie en global ou en détail
 - par pointage de plusieurs lignes et génération d'écritures de contrepartie du lettrage en détail
- la zone Référence document de l'écriture en cours de saisie en cas lettrage
 - par pointage de plusieurs lignes et génération d'écriture de contrepartie du lettrage en global.

Lettrage : 0008 - 411110 - C - C340 - DARWIN AND CO

Lettrage

Lettrage rapide

Réf. document Affectation 1

Pré lettrage Affectation 2

Génération règlement

Cours devise à la date du document

Lettrage par pointage

Règlement global Lettrage total Escompte Diff de règlement Lettrage partiel

Règlement en détail Lettrage total Escompte Diff de règlement Lettrage partiel

Recherche des écritures

Quitter

Validation lettrage

Annul. sélection

Recalculer lettrage

	Code pointage	Etablis	Auxiliaire	Tiers	Référence	Journa	Date	Montant	Montant rgl	Devi	Montant e
1	<input checked="" type="checkbox"/>	0008	C	C340	XFA001	70	04/08/2011	15 000,00	10000	EUR	15 000,00
2	<input type="checkbox"/>	0008	C	C340	XFA002	70	04/08/2011	70 000,00	0,00	EUR	70 000,00
3	<input type="checkbox"/>	0008	C	C340	XFA500	70	12/08/2011	21 000,00	0,00	EUR	21 000,00
4	<input type="checkbox"/>	0008	C	C340	XFA510	70	12/08/2011	96 000,00	0,00	EUR	96 000,00

Remarque : si la référence document n'est pas renseignée (zone théoriquement facultative), c'est le code 'pré lettrage' de la première ligne pointée qui est mise à jour sur toutes les lignes (lignes d'origine et ligne générée).

Lettrage en saisie classique

CI de la ligne TTC dans le tableur de lettrage

Le tableur du lettrage affiche désormais la zone « Centre d'imputation » de la ligne tiers (ligne TTC), ainsi qu'un bouton « Détail de la pièce » permettant de visualiser le détail de l'écriture sélectionnée. Cette consultation affiche alors les mouvements de comptabilité générale et de comptabilité analytique de la pièce.

Le centre d'imputation qui est mouvementé sur la ligne tiers TTC peut correspondre à un numéro de chantier, à un code affaire, à un numéro de dossier etc... Les écritures non lettrées peuvent être filtrées sur ce « centre d'imputation » dans le tableur de lettrage afin de faciliter le pointage des pièces.

Exemple du tiers C120 / 411110 : le tableur de lettrage affiche désormais le centre d'imputation qui est comptabilisé sur les lignes tiers TTC.

The screenshot shows the 'Lettrage' application window. At the top, there are input fields for 'Réf. document', 'Pré lettrage', 'Génération règlement', 'Affectation 1', and 'Affectation 2'. Below these are buttons for 'Recherche des écritures', 'Validation lettrage', 'Recalculer lettrage', 'Quitter', and 'Annul. sélection'. There are also checkboxes for 'Cours devise à la date du document', 'Règlement global' (with 'Lettrage total' selected), and 'Règlement en détail'.

	Code pointage	Auxi	Tiers	Centre Imputation	Référence	Etablis	Journa	Date	Montant	Montant rglé
1		C	C120	C1100	XAV0001A	0008	70	02/02/2011	-20 000,00	0,00
2		C	C120		XAV0001D	0008	70	01/12/2011	-40 000,00	0,00
3		C	C120		XFB002D	0008	70	04/08/2011	24 000,00	0,00
4		C	C120		XAV0004D	0008	70	10/09/2011	-5 000,00	0,00
5		C	C120	C1200	XFB200	0008	70	04/08/2011	30 000,00	0,00
6		C	C120		XFB202	0008	70	04/08/2011	40 000,00	0,00
7		C	C120		XAV0002A	0008	70	05/05/2011	-70 000,00	0,00
8		C	C120		XFC004D	0008	70	09/09/2011	5 000,00	0,00
9		C	C120		XAV0007D	0008	70	12/09/2011	-5 000,00	0,00
10		C	C120		XAV0205	0008	70	05/05/2011	-805,00	0,00
11		C	C120		XFP002	0008	70	09/09/2010	300,00	0,00
12		C	C120	C1300	XFC300	0008	70	04/08/2011	34 000,00	0,00
13		C	C120		XFC301	0008	70	04/08/2011	5 000,00	0,00

Il est possible de filtrer les écritures sur un seul centre d'imputation afin de faciliter le lettrage du tiers. Sélectionner la référence du centre d'imputation dans l'entête de la colonne.

	Code po	Auxil	Tiers	Détail de la pièce	Imputation	Référence	Etablis	Journa	Date	Montant	Montant rgt	Date éch
5		C	C120	C1200		XFB200	0008	70	04/08/2011	30 000,00	30 000,00	30/09/2011
6		C	C120			XFB202	0008	70	04/08/2011	40 000,00	0,00	30/09/2011
7		C	C120			XAVO002A	0008	70	05/05/2011	-70 000,00	0,00	30/06/2011
8		C	C120			XFC004D	0008	70	09/09/2011	5 000,00	0,00	31/10/2011
9		C	C120			XAVO007D	0008	70	12/09/2011	-5 000,00	0,00	31/10/2011
10		C	C120			XAVO205	0008	70	05/05/2011	-805,00	0,00	30/06/2011
11		C	C120			XFP002	0008	70	09/09/2010	300,00	0,00	31/10/2010

Détail de la pièce

En sélectionnant une écriture dans le tableur de lettrage, le bouton « Détail de la pièce » (CTRL F7) permet de visualiser les mouvements de comptabilité générale et de comptabilité analytique qui composent la pièce. Ils proviennent de la table des mouvements historiques FMJOR.

Pour quitter cet écran et revenir sur le tableur de lettrage, cliquer sur la croix rouge, ou sur ECHAP.

	Journ	Période	N° d'enregi	Date	Compte	Auxilia	Tiers	Débit	Crédit	Libellé
1	70	201108	FB200	04/08/2011	411110	C	C120	30000,000	0,000	vte module spécif
2	70	201108	FB200	04/08/2011	445725	C	C120	0,000	4916,390	vte module spécif
3	70	201108	FB200	04/08/2011	700200			0,000	25083,610	vte module spécif
4	70	201108	FB200	04/08/2011	700200			0,000	25083,610	vte module spécif
5	70	201108	FB200	04/08/2011	700200			0,000	25083,610	vte module spécif

Recherche des tiers sur pièce

En saisie des écritures, l'objectif de la fonction « Recherche tiers sur pièce » est de permettre la recherche d'un ou plusieurs tiers dans la base de données, qui sont associés à une référence de pièce sur les écritures non lettrées. La recherche de référence pièce peut être effectuée au choix, sur les zones suivantes : Référence document, pré-lettrage, Affectation 1 ou Affectation 2.

La recherche des tiers peut être filtrée sur un compte général (si renseigné sur la ligne) et/ou sur un auxiliaire (si renseigné sur la ligne).

Cette fonction concerne uniquement le lettrage des comptes de tiers, et en aucun cas les comptes généraux lettrables. Ce principe est valable en saisie des écritures classiques, et en saisie payeurs.

Paramétrage des lignes de guides

Pour exploiter la fonction « Recherche tiers sur pièce » en lettrage, l'utilisation d'un guide de saisie est obligatoire. Au niveau de la ligne de guide, la zone « Lettrage » peut désormais avoir les valeurs suivantes :

- **Sur tiers, à la demande** : en saisie des écritures, cette valeur permet d'activer à la demande le lettrage sur le tiers sélectionné par la fonction CTRL+ T.
- **Sur tiers, enchaînement lettrage sans chargement** : en saisie des écritures, cette valeur permet d'enchaîner automatiquement l'écran de lettrage sur le tiers sélectionné, sans charger les écritures non lettrées dans le tableur de lettrage.
- **Sur tiers, enchaînement lettrage et chargement** : en saisie des écritures, cette valeur permet d'enchaîner automatiquement l'écran de lettrage sur le tiers sélectionné, puis de charger les écritures non lettrées dans le tableur de lettrage.
- **Recherche des tiers sur une référence** : en saisie des écritures, cette fonction permet de rechercher un ou plusieurs tiers qui sont associés à une référence de pièce. Cette recherche peut être affinée en renseignant le compte général et/ou l'auxiliaire. Laisser le tiers à blanc dans ce cas.

The screenshot shows the 'Lignes de guides de saisie' configuration window in Infor FMS Anaël Finance 4.4.0.2. The window is divided into two main sections: a table of guide lines and a configuration panel for the selected line.

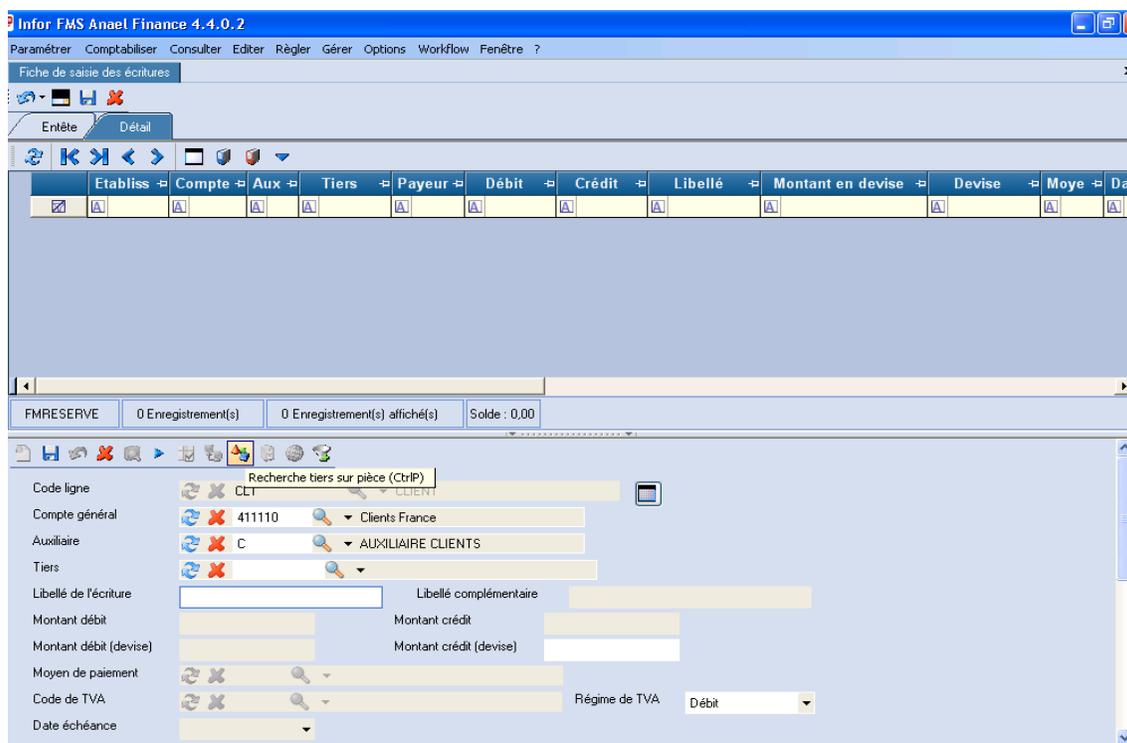
	Code Ligne	Libellé long
	clt	
44	CLT	CLIENT
45	CLT1	CLIENT / 411110 Auxi C compl
46	CLT2	CLIENT 411110 Auxi C
47	CLT3	CLIENT effet 411999
48	CLTL	CLIENT enchaînement
49	CLTM	CLIENT ss echain + CG
50	CLTR	CLIENT CG blanc + enchain Le

The configuration panel for the selected line (CLT) shows the following settings:

- Société: CEZ01
- Code ligne: CLT
- Libellé long: CLIENT
- Libellé court: CLIENT
- Sens par défaut: Crédit
- Sens obligatoire
- Ligne obligatoire
- Ligne répétitive
- Lettrage: Recherche des tiers sur une référence (dropdown menu showing options: Recherche des tiers sur une référence, Sur tiers, à la demande, Sur tiers, enchaînement lettrage sans chargement, Sur tiers, enchaînement lettrage et chargement, Recherche des tiers sur une référence, Echéance, Echéance obligatoire)

Principe

Si la zone « Lettrage » est paramétrée avec « Recherche des tiers sur une référence » sur la ligne de guide, alors le bouton « Recherche tiers sur pièce » ou CTRL P devient accessible sur le tableau de comptabilité générale. Une fenêtre s'affiche afin de renseigner une référence de pièce dans la « zone de recherche ». Si le compte général et/ou l'auxiliaire sont renseignés sur la ligne, ils servent de filtre pour rechercher le ou les tiers sur la référence sélectionnée.



Ce bouton affiche une fenêtre qui permet de renseigner les informations suivantes :

- Zone de recherche : saisir la référence de la pièce qui permet de rechercher le ou les tiers associés à cette référence dans la base de données. Zone obligatoire.
- Type de zone : Cette zone est déclarée en combo-box, et permet de cibler la zone de recherche dans l'une de ces 4 zones dans les historiques comptables. Cette zone est obligatoire :
 - Référence document
 - Pré-lettrage
 - Affectation 1
 - Affectation 2
- Génération règlement : cette zone est exploitée si le « lettrage total » est coché dans cette fenêtre. L'écriture de règlement peut être générée en détail ou en global.
- Lettrage total : cette zone est déclarée en case à cocher. Les cas de figure sont les suivants :

- Si cette zone n'est pas cochée, et :
 - Si une seule rupture « auxiliaire/tiers/compte général » est trouvée sur la référence sélectionnée, alors le traitement affiche l'écran de lettrage avec les lignes chargées dans le tableur de lettrage.
 - Si plusieurs ruptures « auxiliaire/tiers/compte général » sont trouvées sur la référence sélectionnée, alors une nouvelle fenêtre est affichée présentant tous les tiers concernés dans un tableur. Sélectionner un enregistrement et procéder au lettrage.
- Si cette zone est cochée, et :
 - Si une seule rupture « auxiliaire/tiers/compte général » est trouvée sur la référence sélectionnée, alors le traitement génère automatiquement l'écriture de règlement correspondante. Cette écriture de règlement est générée en détail ou en global en fonction du paramètre de la zone « Génération règlement ».
 - Si plusieurs ruptures « auxiliaire/tiers/compte général » sont trouvées sur la référence sélectionnée, alors une nouvelle fenêtre est affichée présentant tous les tiers concernés dans un tableur. Sélectionner un enregistrement et procéder au lettrage.
- Cours actuel devise : cette zone est exploitée si le règlement est effectué en devise. Cette zone est subordonnée au paramétrage du guide de saisie entête. Deux cas de figure se présentent :
 - Si la zone « Lettrage à la saisie : cours de devise à la date du document » est cochée sur le guide entête, alors la zone « Cours actuel devise » est cochée aussi. Cette zone reste toutefois modifiable. Le lettrage des écritures est alors effectué au cours de la devise du règlement (= cours de l'entête), et non pas au cours d'origine des pièces lettrées. Un écart de change est alors mis en évidence dans l'écriture de règlement.
 - Si la zone « Lettrage à la saisie : cours de devise à la date du document » n'est pas cochée sur le guide entête, alors la zone « Cours actuel devise » n'est pas cochée non plus. Cette zone reste toutefois modifiable. Le lettrage des écritures est alors effectué au cours d'origine des pièces lettrées. Aucun écart de change n'est mis en évidence dans l'écriture de règlement.

Bouton Annuler ou CTRL U : se repositionne sur l'écran de comptabilité générale.

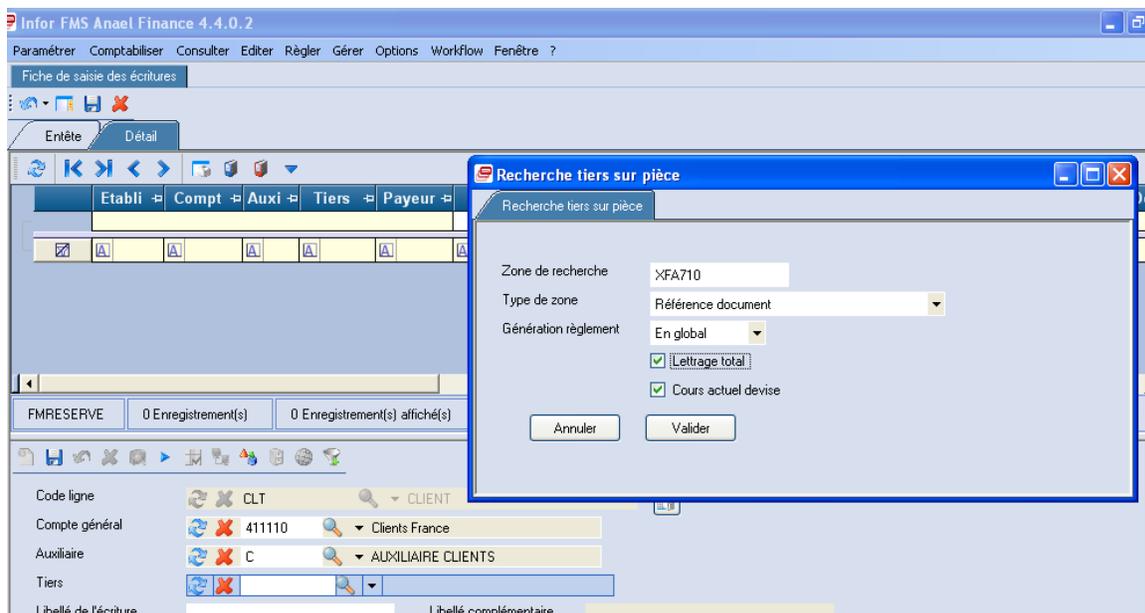
Bouton Valider ou CTRL Entrée : lance la recherche du ou des tiers sur la référence sélectionnée dans la base de données.

Si aucun enregistrement n'est trouvé sur la référence de la pièce, le message suivant s'affiche. Le traitement se repositionne ensuite sur la fenêtre de zone de recherche :



Une rupture « auxiliaire/ tiers/CG » trouvée, avec lettrage total :

L'écran de sélection se présente comme suit :



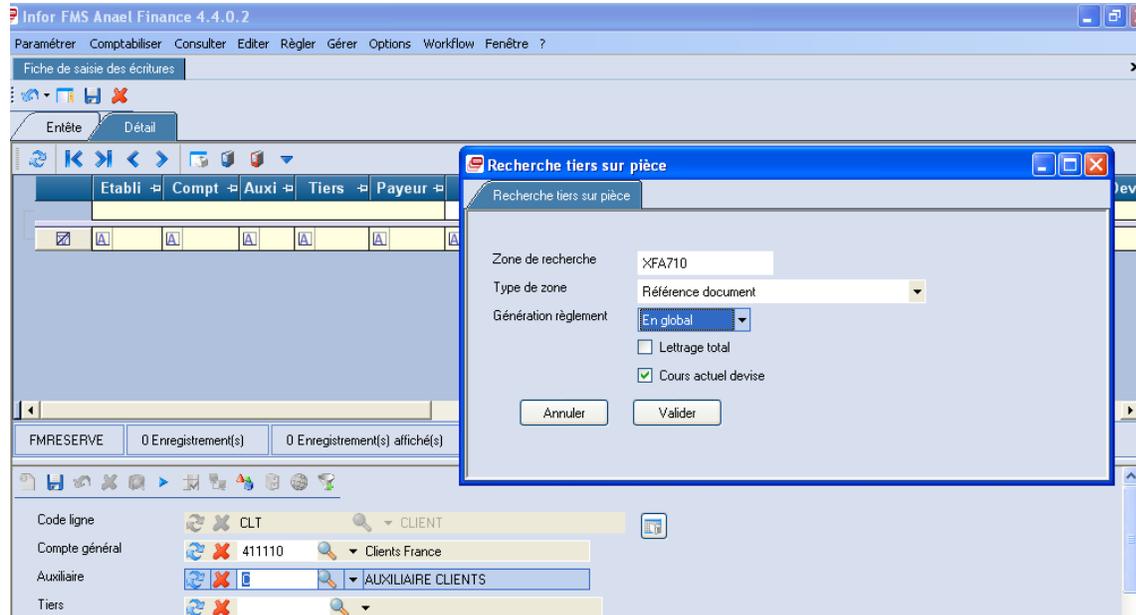
Si une seule rupture est trouvée sur la référence sélectionnée, en activant le lettrage total, le règlement des lignes de tiers est automatiquement généré dans le tableau de comptabilité générale :

	Etabli	Compt	Auxi	Tiers	Payeur	Débit	Crédit	SOLDE	Montant en devise	Dev
						Somme : 3 229,17	Somme : 3 229,17	Somme : 0,00	Somme : 0,00	
1	0008	411110	C	C340		0,00	2 819,77	-2 819,77	-4 850,00	USD
2	0008	411110	C	C340		0,00	409,40	-409,40	0,00	USD
3	0008	666000				409,40	0,00	409,40	0,00	USD
4	0008	512500				2 819,77	0,00	2 819,77	4 850,00	USD

Lettrages

Une rupture « auxiliaire/tiers/CG » trouvée, sans lettrage total :

L'écran de sélection se présente comme suit :



Si une seule rupture est trouvée sur la référence sélectionnée, et sans activer le lettrage total, l'écran de lettrage s'affiche automatiquement, chargé par les écritures non lettrées. Procéder au lettrage habituel.

Lettrage : 0008 - 411110 - C - C340 - DARWIN AND CO

Lettrage

Lettrage rapide

Réf. document : [] Affectation 1 : []

Pré lettrage : [] Affectation 2 : []

Génération règlement : []

Cours devise à la date du document

Lettrage par pointage

Règlement global : Lettrage total, Escompte, Diff de règlement

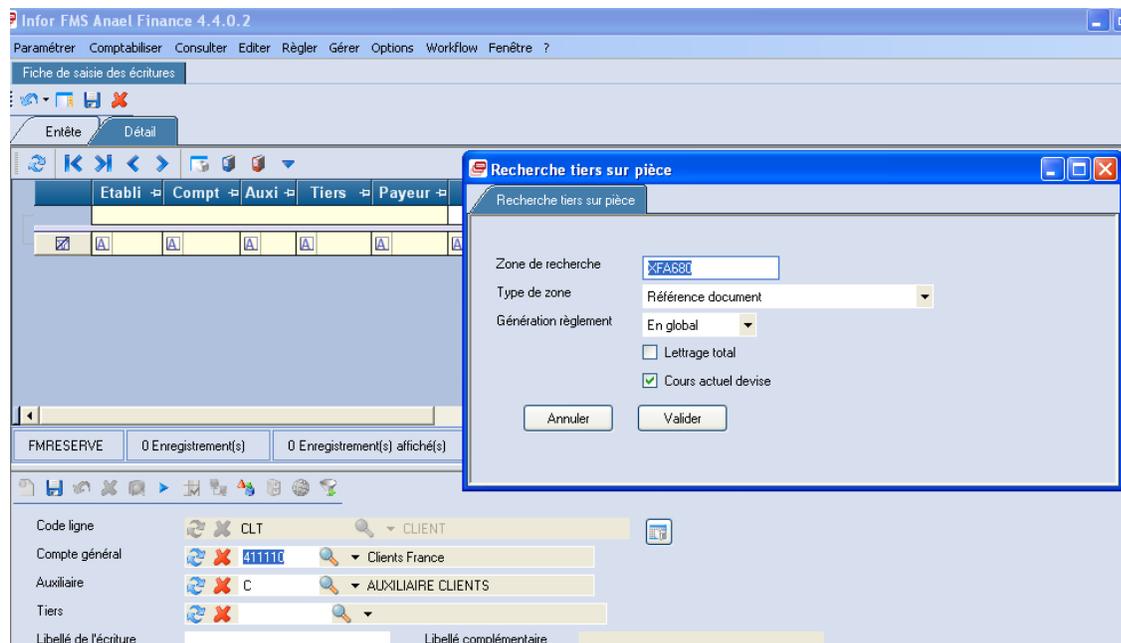
Règlement en détail : Lettrage total, Escompte, Diff de règlement, Lettrage partiel

Recherche des écritures, Validation lettrage, Annul. sélection, Recalculer lettrage, Quitter

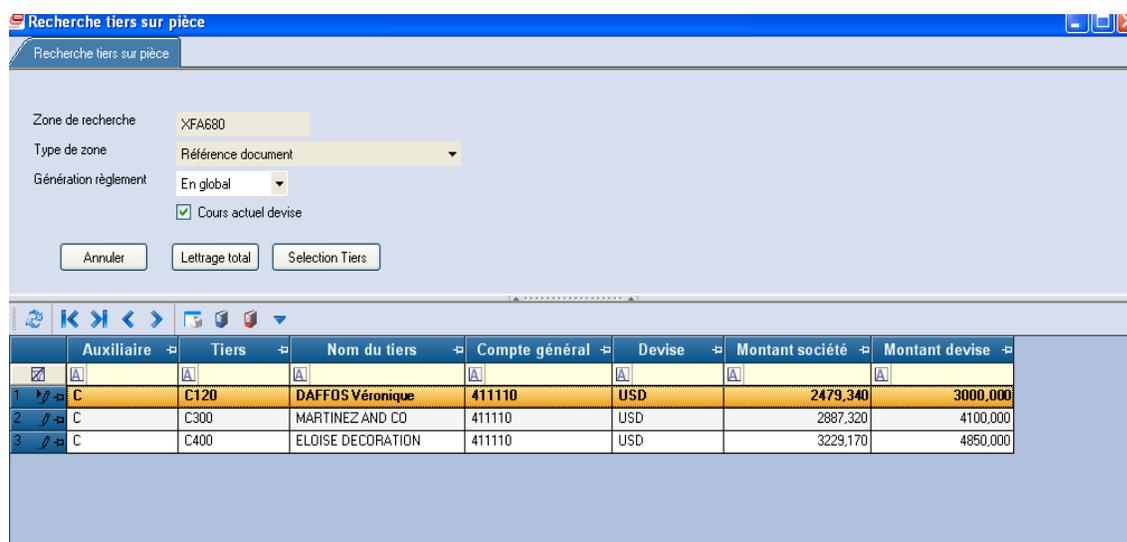
	Code point	Etablis	Auxili	Tiers	Référence	Date	Montant	Montant rgl	Devi	Montant en devi	Cou
Somme : 4 850,00											
1	TD	0008	C	C340	XFA710	09/09/2011	3 166,67	4 750,00	USD	4 750,00	1,500
2	TD	0008	C	C340	XFA710	12/09/2011	62,50	100,00	USD	100,00	1,600
3		0008	C	C340	XFA833	08/07/2011	3 166,67	0,00	USD	4 750,00	1,500
4		0008	C	C340	XFA833	08/07/2011	62,50	0,00	USD	100,00	1,600

Plusieurs ruptures « auxiliaire/tiers/CG » trouvées, avec ou sans lettrage total :

L'écran de sélection se présente comme suit :



Si plusieurs ruptures sont trouvées sur la référence sélectionnée avec ou sans lettrage total, alors la fenêtre ci-dessous présente tous les tiers associés à la référence sélectionnée. Sélectionner un enregistrement dans le tableur, puis cliquer sur le bouton « Lettrage total » ou « Sélection tiers ».



Cette fenêtre est composée de deux parties :

- La partie haute de l'écran se compose des éléments suivants :
 - Zone de recherche : la valeur provient de la fenêtre précédente. Zone non modifiable.
 - Type de zone : la valeur provient de la fenêtre précédente. Zone non modifiable.
 - Génération règlement : zone initialisée à partir de la fenêtre précédente. Zone modifiable. Cette zone sert si le lettrage total est activé, permettant ainsi de générer l'écriture de règlement tiers en détail, ou en global.
 - Cours actuel devise : zone initialisée à partir de la fenêtre précédente. Zone modifiable. Cette zone est exploitée si le règlement est effectué en devise. Deux cas de figure se présentent :
 - Si cette zone est cochée, le lettrage des écritures est alors effectué au cours de la devise du règlement (= cours de l'entête), et non pas au cours de devise d'origine des pièces lettrées. Un écart de change est alors mis en évidence dans l'écriture de règlement.
 - Si cette zone n'est pas cochée, le lettrage des écritures est alors effectué au cours de devise d'origine des pièces lettrées. Aucun écart de change n'est alors mis en évidence dans l'écriture de règlement.
- La partie basse correspond au tableur des tiers associés à la référence sélectionnée. Aucune zone n'est modifiable dans le tableur.
 - Auxiliaire
 - Tiers
 - Libellé court du tiers
 - Compte général
 - Devise
 - Montant société correspondant à la zone de recherche.
 - Montant en devise correspondant à la zone de recherche.

Après avoir sélectionné un enregistrement dans le tableur, trois boutons sont disponibles sur cette fenêtre :

- **Lettrage Total ou CTRL T** : Ce bouton génère automatiquement un lettrage total sur les lignes de tiers dans l'écriture de règlement, en global, ou en détail en fonction du paramètre de la zone « Génération règlement ».

- **Sélection tiers ou CTRL S** : Ce bouton affiche l'écran de lettrage classique avec les lignes chargées dans le tableau de lettrage. Les écritures non lettrées peuvent alors faire l'objet d'un règlement total, d'un règlement partiel, d'un règlement avec escompte, ou avec différence de règlement.

- **Annuler ou CTRL U**: Ce bouton permet de se repositionner sur la fenêtre de recherche d'une zone de recherche.

Rappel :

Sur le tableau de comptabilité générale, le bouton « Lettrage » ou CTRL T reste accessible si et uniquement si les zones « Compte général/Auxiliaire/Tiers » ou « Auxiliaire/tiers/compte général » sont renseignées sur la ligne.

Lettrage en saisie sur payeur

CI de la ligne TTC dans le tableur de lettrage

Le tableur du lettrage de la saisie sur payeur affiche désormais la zone « Centre d'imputation » de la ligne tiers (ligne TTC), ainsi qu'un bouton « Détail de la pièce » permettant de visualiser le détail de l'écriture sélectionnée. Cette consultation affiche alors les mouvements de comptabilité générale et de comptabilité analytique de la pièce.

Le centre d'imputation qui est mouvementé sur la ligne tiers TTC peut correspondre à un numéro de chantier, à un code affaire, à un numéro de dossier etc... Les écritures non lettrées peuvent être filtrées sur ce « centre d'imputation » dans le tableur de lettrage afin de faciliter le pointage des pièces.

Exemple du tiers TP008 / 411110 : le tableur de lettrage affiche désormais le centre d'imputation qui est comptabilisé sur les lignes tiers TTC.

The screenshot shows the 'Lettrage' software interface. At the top, there is a title bar with the text 'Lettrage : 0008 - 411110 - C - TP008 - PAYEUR DECO OUEST'. Below the title bar, there is a 'Lettrage' tab and a form area with various input fields and buttons. The main part of the interface is a table with the following columns: Code p, Etablis, Auxili, Tiers, Centre Imputation, Date, Référence document, and Montant. The table contains 10 rows of data, with the 'Centre Imputation' column showing values like CI200 and CI100.

	Code p	Etablis	Auxili	Tiers	Centre Imputation	Date	Référence document	Montant	
1		0008	C	C120	CI200	09/09/2010	XFP002	300,00	EUF
2		0008	C	C150		11/11/2011	XAV0800	-12 000,00	EUF
3		0008	C	C150		11/11/2011	XAV0810	-8 000,00	EUF
4		0008	C	C820		07/07/2011	XAV0300	-17 000,00	EUF
5		0008	C	C820		05/05/2011	XAV0310	-3 500,00	EUF
6		0008	C	C820		03/03/2011	XAV0320	-24 000,00	EUF
7		0008	C	C150	CI100	21/09/2011	XFE830	500,00	EUF
8		0008	C	C150		15/12/2011	XAV0830	-500,00	EUF
9		0008	C	C820		06/06/2011	XFR310	3 500,00	EUF
10		0008	C	C820		06/06/2011	XFR320	24 000,00	EUF

Il est possible de filtrer les écritures sur un seul centre d'imputation afin de faciliter le lettrage du tiers. Sélectionner la référence du centre d'imputation dans l'entête de la colonne

Lettrage : 0008 - 411110 - C - TP008 - PAYEUR DECO OUEST

Lettrage

Lettrage rapide

Réf. document : Affectation 1 :

Pré lettrage : Affectation 2 :

Génération règlement :

Cours devise à la date du document

Libellé court du tiers

Lettrage par pointage

Règlement global : Lettrage total Escompte Diff de règlement

Règlement en détail : Lettrage total Escompte Lettrage partiel Diff de règlement

Recherche des écritures

Quitter

Validation lettrage

Annul. sélection

Recalculer lettrage

	Code p	Etablis	Auxi	Détail de la pièce	Centre Imputation	Date	Référence document	Montant	Dev
					C100				
7	TG	0008	C	C150	C100	21/09/2011	XFE830	500,00	EUR
8		0008	C	C150		15/12/2011	XAV0830	-500,00	EUR
9		0008	C	C820		06/06/2011	XFR310	3 500,00	EUR
10		0008	C	C820		06/06/2011	XFR320	24 000,00	EUR

Détail de la pièce

En sélectionnant une écriture dans le tableau de lettrage, le bouton « Détail de la pièce » (CTRL F7) permet de visualiser les mouvements de comptabilité générale et de comptabilité analytique qui composent la pièce. Ils proviennent de la table des mouvements historiques FMJOR.

Pour quitter cet écran et revenir sur le tableau de lettrage, cliquer sur la croix rouge, ou sur ECHAP.

Détail de la pièce

	Journ	Période	N° d'enregi	Date	Compte	Auxilia	Tiers	Débit	Crédit	Libellé
1	70	201109	FE830	21/09/2011	411110	C	C150	500,000	0,000	module A09
2	70	201109	FE830	21/09/2011	445725	C	C150	0,000	81,940	module A09
3	70	201109	FE830	21/09/2011	700200			0,000	418,060	module A09
4	70	201109	FE830	21/09/2011	700200			0,000	418,060	module A09
5	70	201109	FE830	21/09/2011	700200			0,000	418,060	module A09

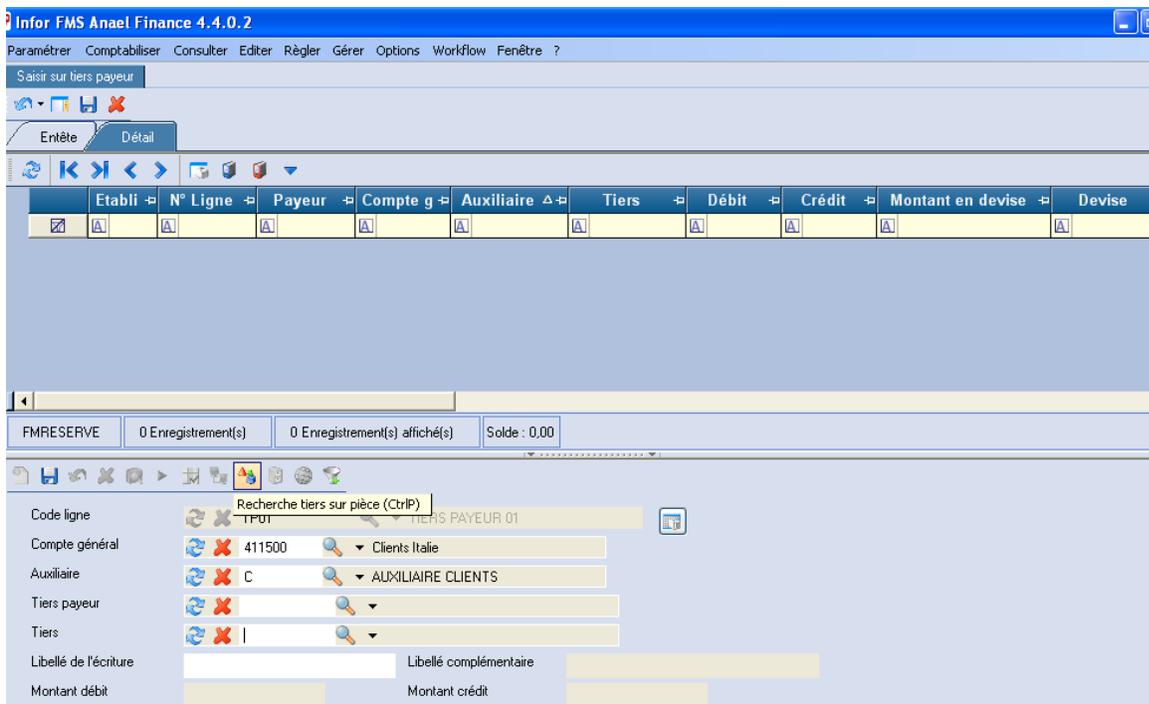
Recherche des tiers payeurs sur pièce

Paramétrage des lignes de guides

Le principe de paramétrage des lignes de guides est identique à celui de la saisie classique.

Principe

Si la zone « Lettrage » est paramétrée avec « Recherche des tiers sur une référence » sur la ligne de guide, alors le bouton « Recherche tiers sur pièce » ou CTRL P devient accessible sur le tableau de comptabilité générale de la saisie sur payeur. Une fenêtre s'affiche afin de renseigner une référence de pièce dans la « zone de recherche ». Si le compte général et/ou l'auxiliaire sont renseignés sur la ligne, ils servent de filtre pour rechercher le ou les tiers payeurs/tiers facturés sur la référence sélectionnée.



Le bouton « Recherche tiers sur pièce » affiche une fenêtre qui permet de renseigner les informations suivantes :

- Zone de recherche : saisir la référence de la pièce qui permet de rechercher le ou les tiers payeurs/tiers facturés associés à cette référence dans la base de données. Zone obligatoire.

- Type de zone : Cette zone est déclarée en combo-box, et permet de cibler la zone de recherche dans l'une de ces 4 zones dans les historiques comptables. Cette zone est obligatoire :
 - Référence document
 - Pré-lettrage
 - Affectation 1
 - Affectation 2
- Génération règlement : cette zone est exploitée si le « lettrage total » est coché dans cette fenêtre. L'écriture de règlement peut être générée en détail ou en global.
- Lettrage total : cette zone est déclarée en case à cocher. Les cas de figure sont les suivants :
 - Si cette zone n'est pas cochée, et :
 - Si une seule rupture « auxiliaire/tiers payeur/tiers facturé/Compte général » est trouvée sur la référence sélectionnée, alors le traitement affiche l'écran de lettrage avec les lignes chargées dans le tableur de lettrage.
 - Si plusieurs ruptures « auxiliaire/payeurs/tiers facturés/compte général » sont trouvées sur la référence sélectionnée, alors une nouvelle fenêtre est affichée présentant tous les tiers payeurs/tiers facturés concernés dans un tableur. Sélectionner un enregistrement et procéder au lettrage.
 - Si cette zone est cochée, et :
 - Si une seule rupture « auxiliaire/payeur/tiers facturé/compte général » est trouvée sur la référence sélectionnée, alors le traitement génère automatiquement les lignes de tiers de l'écriture de règlement dans le tableur de comptabilité générale. Cette écriture de règlement est générée en détail ou en global en fonction du paramètre de la zone « Génération règlement ».
 - Si plusieurs ruptures « auxiliaire/payeur/tiers facturé/compte général » sont trouvées sur la référence sélectionnée, alors une nouvelle fenêtre est affichée présentant tous les tiers payeurs/tiers facturés concernés dans un tableur. Sélectionner un enregistrement et procéder au lettrage.
- Cours actuel devise : cette zone est subordonnée au paramétrage du guide de saisie entête. Deux cas de figure se présentent :
 - Si la zone « Lettrage à la saisie : cours de devise à la date du document » est cochée sur le guide entête, alors la zone « Cours actuel devise » est cochée aussi. Cette zone reste toutefois modifiable. Le lettrage des écritures est alors effectué au cours de la devise du règlement (= cours de l'entête), et non pas au cours d'origine des pièces lettrées. Un écart de change est alors mis en évidence dans l'écriture de règlement.
 - Si la zone « Lettrage à la saisie : cours de devise à la date du document » n'est pas cochée sur le guide entête, alors la zone « Cours actuel devise » n'est pas cochée non plus. Cette zone reste toutefois modifiable. Le lettrage des écritures est alors effectué au cours d'origine des pièces lettrées. Aucun écart de change n'est mis en évidence dans l'écriture de règlement.

Bouton Annuler ou CTRL U : se repositionne sur l'écran de comptabilité générale.

Bouton Valider ou CTRL Entrée : lance la recherche du ou des tiers payeurs/tiers facturés sur la référence sélectionnée.

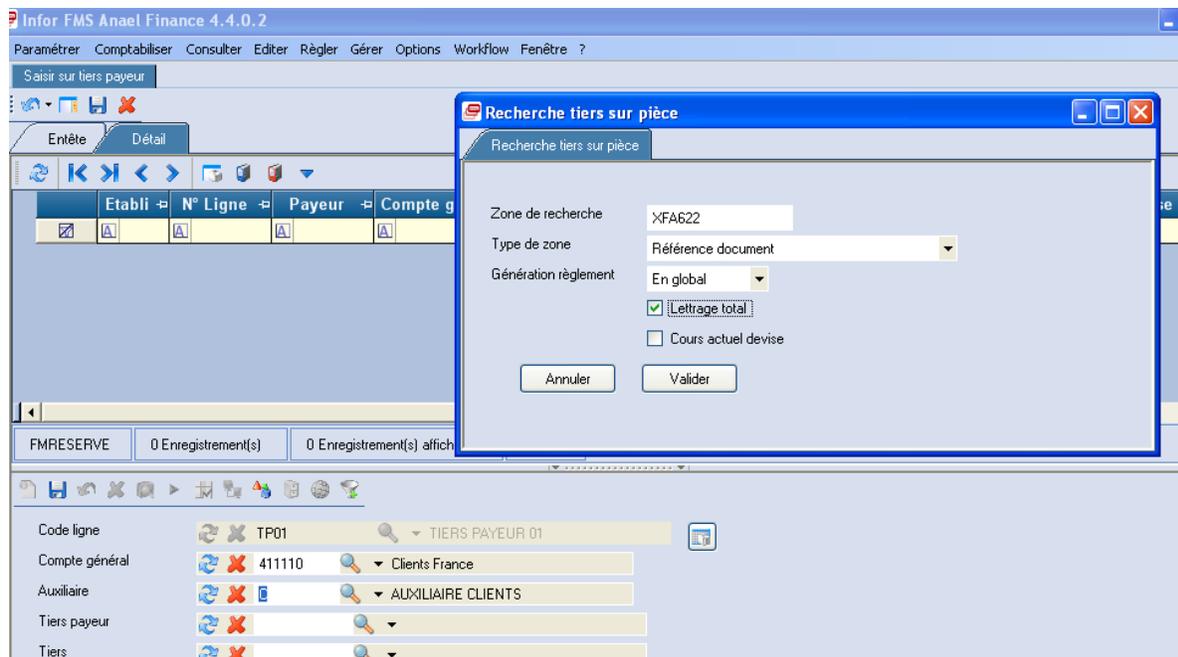
Si la zone de recherche est validée à blanc, le message suivant s'affiche :



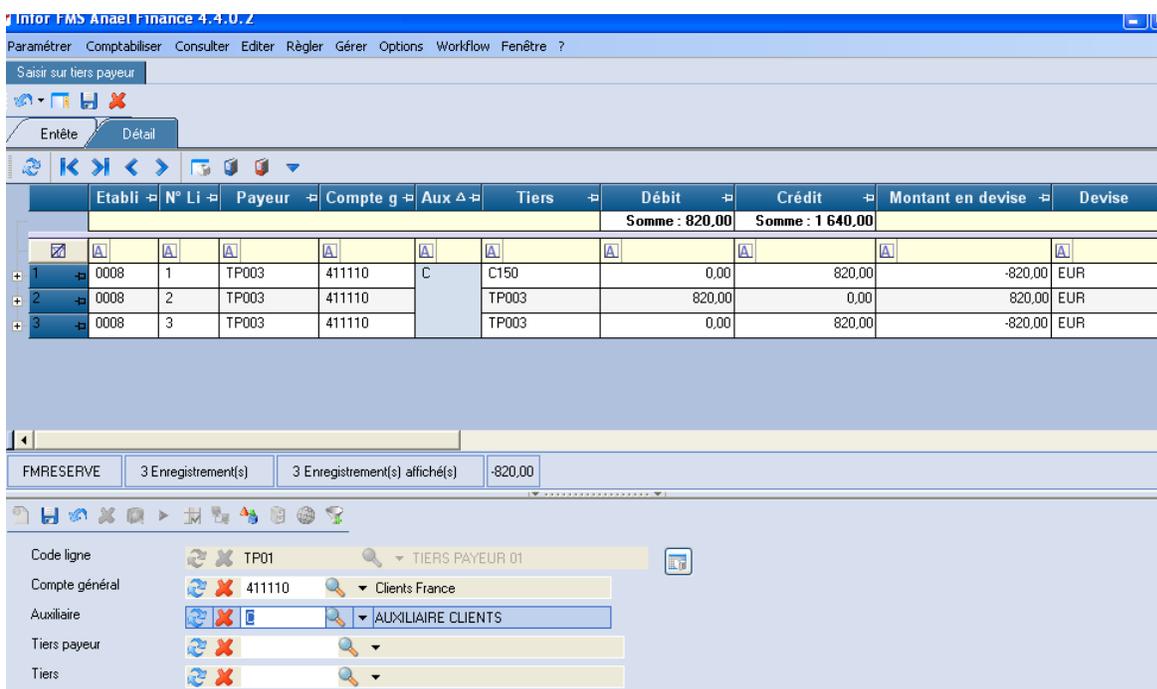
Si aucun enregistrement n'est trouvé sur la zone de référence sélectionnée, le message suivant s'affiche :



Rupture « aux/tiers payeur/tiers facturé/CG » trouvée, avec lettrage total :
 L'écran de sélection se présente comme suit :

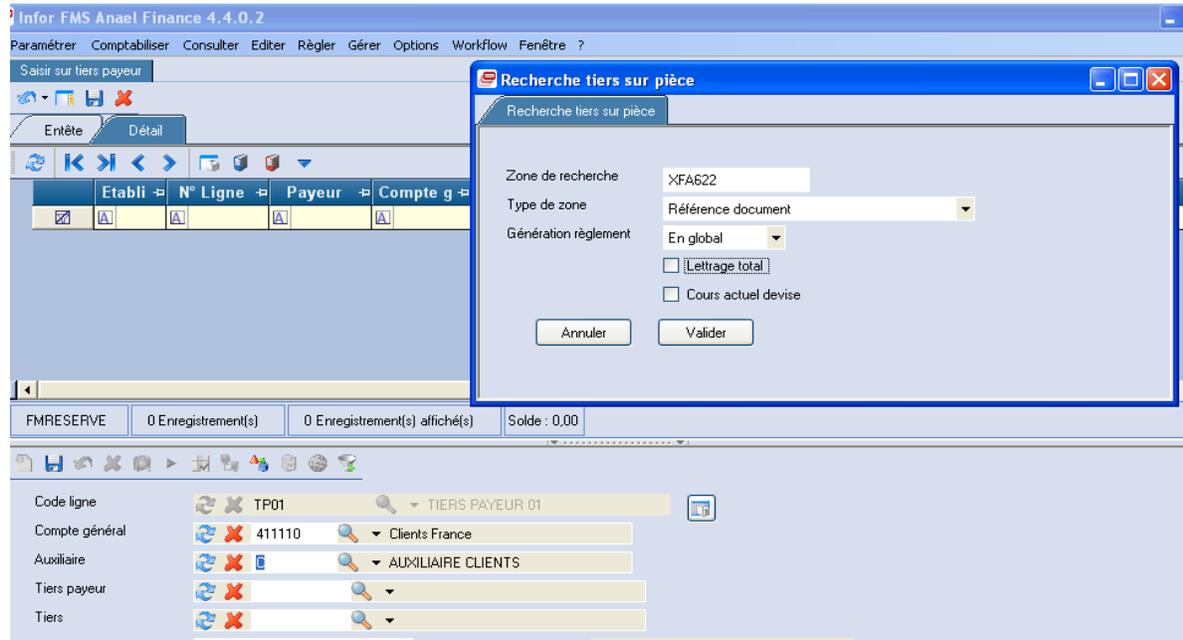


Si une seule rupture est trouvée sur la référence sélectionnée, le règlement des lignes de tiers est généré automatiquement dans le tableau de comptabilité générale :

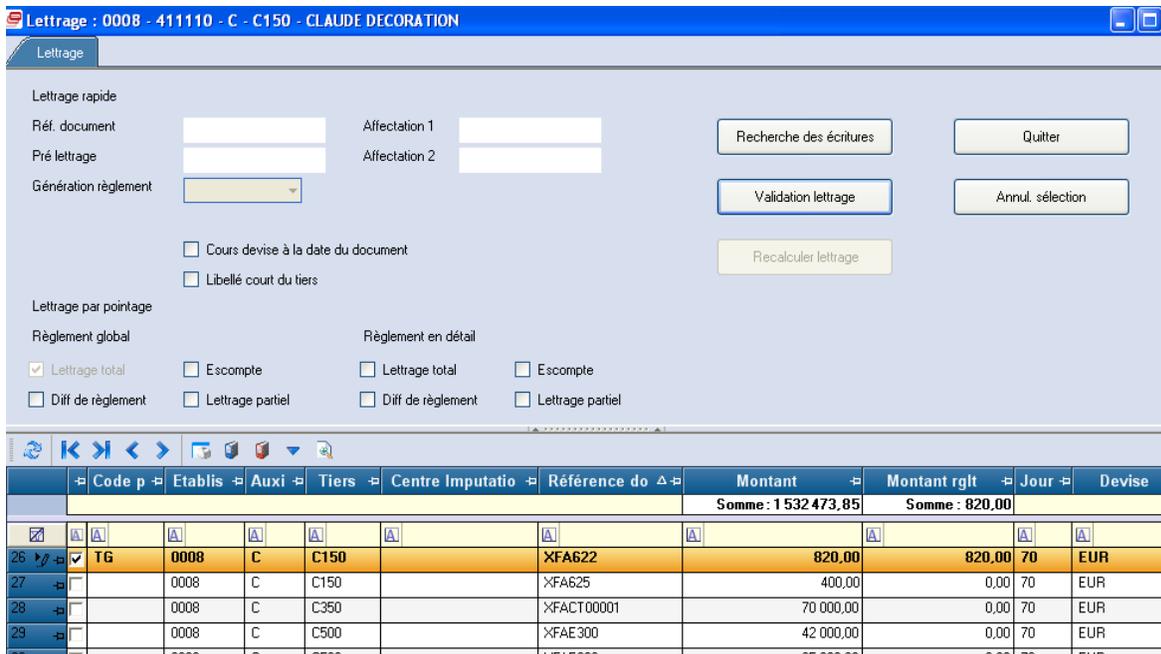


Rupture « aux/tiers payeur/tiers facturé/CG » trouvée, sans lettrage total :

L'écran de sélection se présente comme suit :

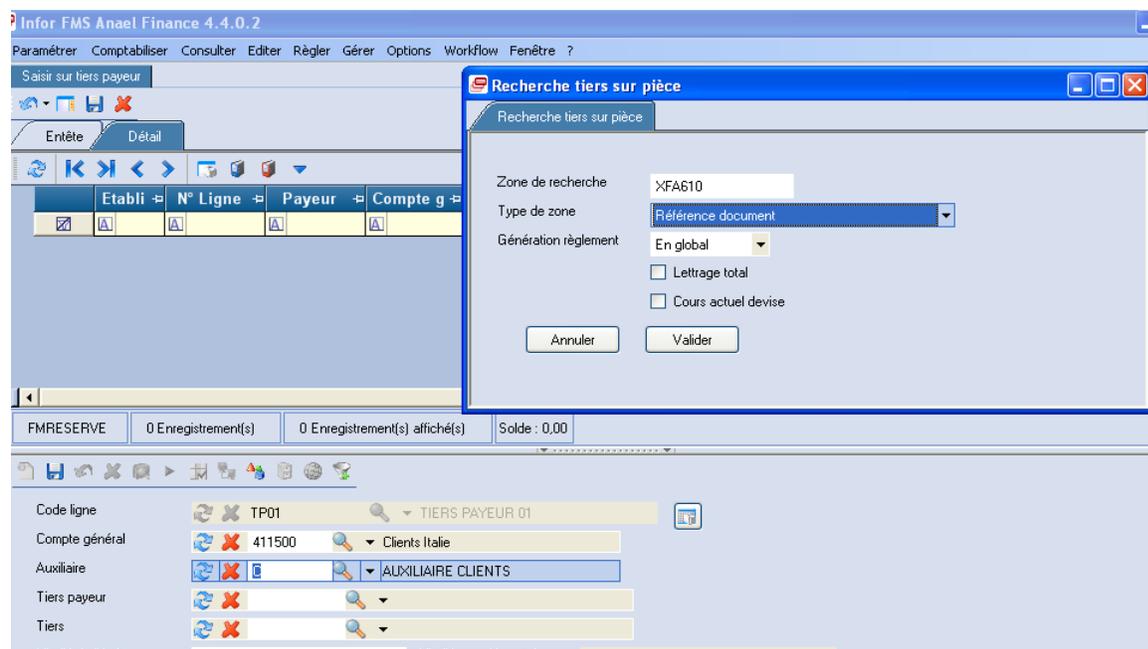


Si une seule rupture est trouvée sur la référence sélectionnée, le tableau de lettrage s'affiche automatiquement, chargé par les écritures non lettrées :

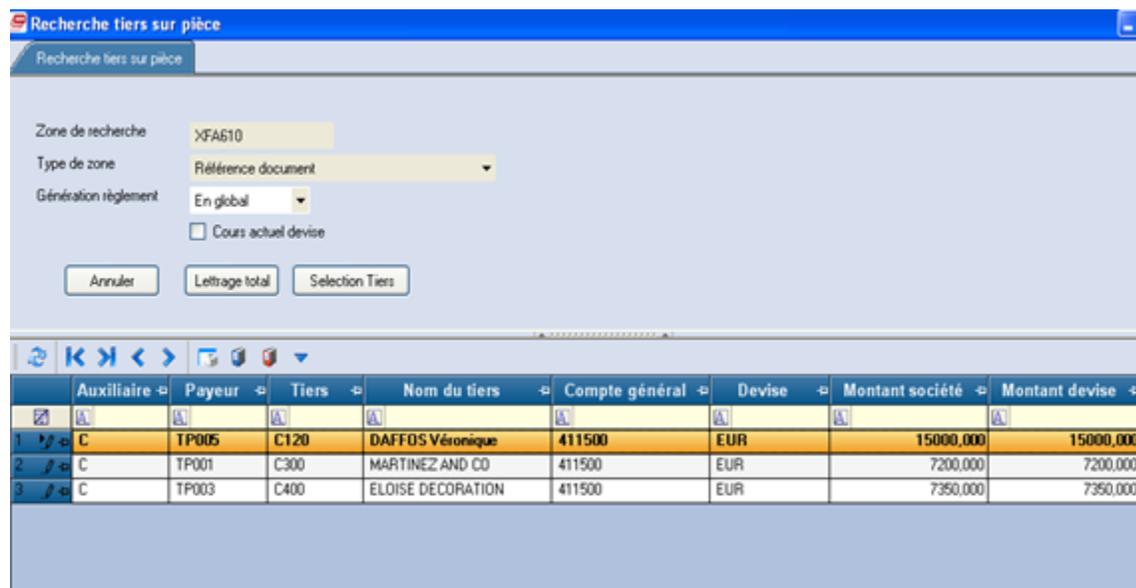


Plusieurs ruptures « aux/tiers payeur/tiers facturé/CG » trouvées

L'écran de sélection se présente comme suit :



Si plusieurs ruptures sont trouvées sur la référence sélectionnées, alors cette fenêtre présente tous les tiers associés à la référence sélectionnée. Sélectionner un enregistrement dans le tableau, puis cliquer sur « Lettrage total » ou « Sélection tiers ».

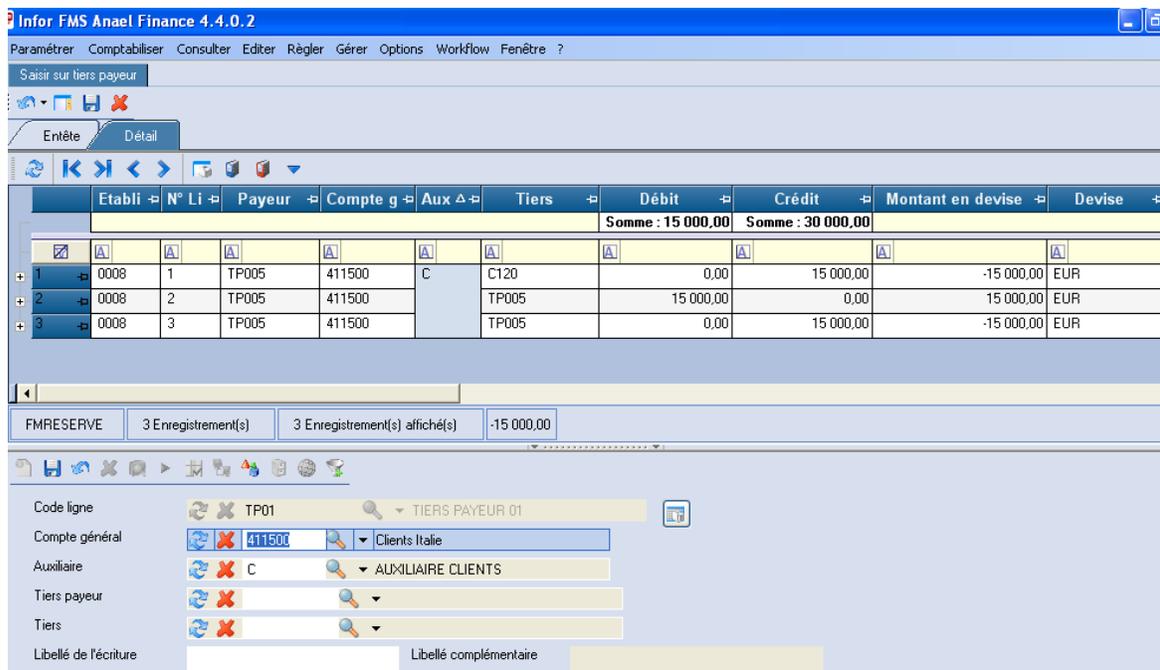


Cette fenêtre est composée de deux parties :

- Partie haute de l'écran :
 - Zone de recherche : la valeur provient de la fenêtre précédente. Zone non modifiable.
 - Type de zone : la valeur provient de la fenêtre précédente. Zone non modifiable.
 - Génération règlement : zone initialisée à partir de la fenêtre précédente. Zone modifiable.
 - Cours actuel devise : zone initialisée à partir de la fenêtre précédente. Zone modifiable.
- Le tableur des tiers se présente comme suit :
 - Auxiliaire
 - Tiers payeur
 - Tiers
 - Libellé court du tiers
 - Compte général
 - Devise
 - Montant société correspondant à la zone de recherche.
 - Montant en devise correspondant à la zone de recherche.

Après avoir sélectionné un enregistrement dans le tableur, trois boutons sont disponibles sur cette fenêtre :

- **Lettrage Total ou CTRL T** : Ce bouton génère automatiquement le règlement des lignes de tiers, en global, ou en détail en fonction du paramètre de la zone « Génération règlement ».



- **Sélection tiers ou CTRL S** : ce bouton affiche l'écran de lettrage classique avec les lignes chargées dans le tableau de lettrage. Toutes les écritures non lettrées du tiers payeur/tiers facturé sélectionné peuvent alors faire l'objet d'un règlement total, d'un règlement partiel, d'un règlement avec escompte, ou avec différence de règlement.

Code p	Etablis	Aux	Tiers	Référence	Montant	Montant rgl	Jour	Devise	Libellé écriture	Cer
Somme : 15 000,00					Somme : 15 000,00					
1	TG	0008	C	C120	XFA610	15 000,00	15 000,00	70	EUR	vte module S06

- **Annuler ou CTRL U**: ce bouton permet de se repositionner sur la fenêtre de recherche d'une zone de recherche.

Etabli	N° Li	Payeur	Compte g	Z

Rappel :

Sur le tableau de comptabilité générale, le bouton « Lettrage » ou CTRL T reste accessible si et uniquement si les zones « Compte général/Auxiliaire/Tiers payeur/tiers » ou « Auxiliaire/tiers payeur/tiers/compte général » sont renseignées sur la ligne.

Chapitre 8 Autres fonctionnalités

Alimentation auto du solde sur les lignes

Dans la saisie avec guide uniquement, possibilité de reporter le solde de la pièce dans la zone « Montant » sur la ligne en cours de saisie. Pour cela :

- Paramétrage des lignes de guide ajout le type « Solde » dans la combo de la zone « Sens par défaut »
- A la saisie des écritures, si la zone « Solde » est cochée sur la ligne de guide, le programme alimente automatiquement le solde de la pièce dans la zone « Montant » (en devise ou monnaie société en fonction du paramétrage de la fiche société). Ce montant est alimenté par défaut, et reste modifiable.

Saisie des codes Stat15 et Stat20

Des codes statistiques existent dans les tables de la finance (FMJOR, FMHISTORGENE, FMHISTORAUXI, FMCANA200 et FMRESERVE).

- TCODESTAT15 sur 15 caractères
- TCODESTAT 20 sur 20 caractères
- TCODESTAT 36 sur 36 caractères

Le code stat 36 est **réservé** aux traitements d'Anael. Pour l'instant, il est utilisé lors des reports à nouveau CG pour stocker le n° de pièce et de ligne de la pièce d'origine afin de gérer correctement la TVA ; à l'avenir, il pourrait être utilisé à d'autres fins.

Les codes statistiques 15 et 20 sont gérés sont ouverts à l'éventuels spécifiques et sont accessibles en saisie et consultation

- en saisie des écritures, avec ou sans guide (les valeurs saisies ne sont pas contrôlées)
- dans l'intégration des écritures
- dans la mise à jour des écritures
- dans la modification des lignes
- dans la modification/copie/annulation de pièce
- en consultation (tiers, CG, Centre analytique, journaux, recherche des écritures)

Les codes statistiques ne sont pas gérés dans les éditions. Leur édition doit faire l'objet d'un développement **spécifique**.

Report du tiers dans les journaux d'effets

Un des pré-requis de la gestion des remises dans Anael est que les comptes généraux d'effets à recevoir et de chèques à encaisser **doivent être auxiliaisés avec des tiers 'clients'** pour pouvoir effectuer automatiquement des remises en banque.

En effet, sur le compte d'effets '413000' ou de chèques '511000', le moyen de paiement, l'échéance et le tiers (ainsi que la domiciliation pour les effets) sont obligatoires pour effectuer des remises.

L'utilisateur doit donc enregistrer des pièces (effet ou chèque) qui ressemblent à ceci :

- 411000 (clients) C TIERS1 crédit 1000,00 (lettrage possible)

- 413000 (effets) C TIERS1 débit 1000,00 MP ECHEANCE, DOM.

Ou

- 413000 (effets) C TIERS1 débit 1000,00 MP ECHEANCE, DOM.

- 411000 (clients) C TIERS1 crédit 1000,00 (lettrage possible)

Ou

- 411000 (clients) C TIERS1 crédit 1000,00 (lettrage possible)

- 511000 (chèques) C TIERS1 débit 1000,00 MP ECHEANCE

Ou

- 511000 (chèques) C TIERS1 débit 1000,00 MP ECHEANCE

- 411000 (clients) C TIERS1 crédit 1000,00 (lettrage possible)

En **saisie** d'écriture (avec ou sans guide), dans un **journal d'effets** (case 'Journal d'effets' cochée), reconduction des informations ci-dessous de la première ligne sur les lignes suivantes :

- tiers (si le CG est auxiliaisé avec le même auxiliaire, sachant que l'alimentation de l'auxiliaire est automatique quand elle est renseignée dans le CG)
- moyen de paiement
- date d'échéance
- tiers payeur (s'il y a lieu)
- (Certaines zones sont facultatives et peuvent donc être à blanc)

Après génération automatique, l'utilisateur peut toujours revenir en mise à jour des zones s'il le souhaite.

Les contrôles de ligne et pièce ne sont pas changés.

L'intégration des écritures n'est pas concernée par ce développement et ne gère pas ces alimentations automatiques. Les chaînes en amont, qui alimentent FMINTEGRATION doivent être en mesure de renseigner ces zones.

Contrôle unicité de la référence document

En saisie des écritures, le contrôle d'unicité de la référence document peut être effectué par couple CG/tiers ou par tiers sur les écritures d'achats ou de ventes, en fonction du paramétrage du journal de comptabilisation. Seuls les journaux d'achats (Type A) ou de vente (Type V) sont concernés par cette fonctionnalité. Tous les autres journaux en sont exclus.

La saisie des écritures contrôle s'il existe des doublons de références documents dans la base de données (FMBROUILLARD et FMJOR) en fonction du paramétrage du journal de comptabilisation.

Pour ce faire, la table des journaux doit être mise à jour au niveau de la zone « Unicité des références documents ». Les différentes valeurs possibles sont les suivantes :

- Pas de contrôle (Code 0)
- Contrôle bloquant par CG/ tiers (Code 1)
- Contrôle non bloquant par CG/tiers (Code 2)
- Contrôle bloquant par tiers (Code 3)
- Contrôle non bloquant par tiers (Code 4)
- Blanc (= non renseigné) sur les journaux autres que les types A ou V.

L'impact de ces différents paramètres est le suivant en saisie des écritures :

- **Pas de contrôle** : La saisie des écritures n'effectue aucun contrôle de doublon sur la référence de document de la pièce en cours. Dans ce cas, il est possible de saisir plusieurs fois la même référence document sur un journal d'achat ou de vente.
- **Contrôle bloquant par Compte général / Tiers** : La saisie des écritures effectue les contrôles suivants :
 - Si le journal est de type A (Achat), alors le compte auxiliaire de la ligne TTC doit être de racine de comptes fournisseurs (40) (Cf onglet « Classe de comptes » dans la société).
 - Si le journal est de type V (ventes), alors le compte auxiliaire de la ligne TTC doit être de racine de comptes clients (41) (Onglet « Classe de comptes » dans la société).
 - La valeur du TNUMFACT ne doit pas déjà exister sur le couple

CG/TIERS dans la base de données (FMBROUILLARD et/ou FMJOR). Si c'est le cas, un message **bloquant** est affiché lors de la saisie de la ligne TTC, empêchant la validation de la ligne détail dans FMRESERVE. Le message se présente comme suit : « La référence document existe déjà pour le tiers et le compte général. Modifier la référence document ! ». L'utilisateur est obligé de se repositionner dans l'entête de la saisie d'écriture afin de modifier la référence document.

- **Contrôle non bloquant par Compte général / Tiers** : La saisie des écritures effectue les contrôles suivants :
 - Si le journal est de type A (Achat), alors le compte auxiliaisé de la ligne TTC doit être de racine de comptes fournisseurs (40) (Cf onglet « Classe de comptes » dans la société).
 - Si le journal est de type V (ventes), alors le compte auxiliaisé de la ligne TTC doit être de racine de comptes clients (41) (Onglet « Classe de comptes » dans la société).
 - La valeur du TNUMFACT ne doit pas déjà exister sur le couple CG/TIERS dans la base de données (FMBROUILLARD et/ou FMJOR). Si c'est le cas, un message **d'alerte** est affiché lors de la saisie de la ligne TTC. Le message se présente comme suit : « La référence document existe déjà pour le tiers et le compte général. Modifier la référence document ! ». L'utilisateur peut se repositionner dans l'entête de la saisie d'écriture afin de modifier la référence document le cas échéant. La ligne détail peut tout de même être validée dans FMRESERVE.

- **Contrôle bloquant par Tiers** : La saisie des écritures effectue les contrôles suivants :
 - Si le journal est de type A (Achat), alors le compte auxiliaisé de la ligne TTC doit être de racine de comptes fournisseurs (40) (Cf onglet « Classe de comptes » dans la société).
 - Si le journal est de type V (ventes), alors le compte auxiliaisé de la ligne TTC doit être de racine de comptes clients (41) (Onglet « Classe de comptes » dans la société).
 - La valeur du TNUMFACT ne doit pas déjà exister sur le TIERS dans la base de données (FMBROUILLARD et/ou FMJOR). Si c'est le cas, un message **bloquant** est affiché lors de la saisie de la ligne TTC, empêchant la validation de la ligne détail dans FMRESERVE. Le message se présente comme suit : « La référence document existe déjà pour le tiers. Modifier la référence document ! ». L'utilisateur est obligé de se repositionner dans l'entête de la saisie d'écriture afin de modifier la référence document.

- **Contrôle non bloquant par Tiers :** La saisie des écritures effectue les contrôles suivants :
 - Si le journal est de type A (Achat), alors le compte auxiliaisé de la ligne TTC doit être de racine de comptes fournisseurs (40) (Cf onglet « Classe de comptes » dans la société).
 - Si le journal est de type V (ventes), alors le compte auxiliaisé de la ligne TTC doit être de racine de comptes clients (41) (Onglet « Classe de comptes » dans la société).
 - La valeur du TNUMFACT ne doit pas déjà exister sur le TIERS dans la base de données (FMBROUILLARD et/ou FMJOR). Si c'est le cas, un message **d'alerte** est affiché lors de la saisie de la ligne TTC. Le message se présente comme suit : « La référence document existe déjà pour le tiers. Modifier la référence document ! ». L'utilisateur peut se repositionner dans l'entête de la saisie d'écriture afin de modifier la référence document le cas échéant. La ligne détail peut tout de même être validée dans FMRESERVE.

- **Blanc (non renseigné) :** La saisie des écritures n'effectue aucun contrôle de doublon sur la référence de document de la pièce comptable, car il s'agit d'un journal autre qu'un journal d'achat ou de vente.

=====